

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



المنكوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⵓⵔⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵎⵓⵔⵜ
Haut-Commissariat au Plan

*CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PROVINCE DE
SIDI SLIMANE*

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-KENITRA
Novembre 2025

**ROYAUME DU MAROC
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN**

***CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PROVINCE DE
SIDI SLIMANE***

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024**



**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-KENITRA**

Novembre 2025

Sommaire

Liste des tableaux	3
Liste des graphiques.....	6
Liste des tableaux annexes.....	8
Introduction	11
Chapitre 1 : Population provinciale.....	15
1. Population et accroissement démographique	15
1.1. Population et Ménages	15
1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique	17
2. Urbanisation.....	18
3. Structures démographiques.....	19
3.1. Structure par sexe et âge	19
3.2. Rapport de masculinité	23
3.3. Ratio de dépendance démographique	25
4. Nuptialité.....	26
4.1. Statut matrimonial et sexe	26
4.2. Statut matrimonial et milieu de résidence	28
4.3. Enregistrement à l'état civil	29
4.4. Age moyen au 1 ^{er} mariage	30
4.5. Célibat définitif	31
5. Niveau de la fécondité	32
6. Couverture sociale.....	33
7. Population en situation du handicap	34
8. Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	35
Chapitre 2 : Capital humain.....	39
1. Aptitude à lire et à écrire	39
2. Connaissance des langues	40
3. Scolarisation et niveau d'instruction	42
3.1. Scolarisation des enfants	42
3.2. Niveau d'étude	43
4. Utilisation de l'internet	46
4.1. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le sexe	47
4.2. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence	49

5. Evolution des principaux indicateurs culturels	50
Chapitre 3 : Défis socioéconomiques	55
1. Activité.....	55
1.1. Taux net d'activité selon le sexe et le milieu	55
1.2. Taux net d'activité par tranche d'âge et milieu de résidence	56
1.3 Taux net d'activité par tranche d'âge et sexe	58
2. Emploi.....	60
3. Chômage.....	63
4. Evolution des principaux indicateurs de l'activité économique	64
Chapitre 4 : Conditions d'habitat.....	69
1. Type de logement.....	69
2. Nombre de pièces du logement occupées par le ménage.....	70
3. Statut d'occupation du logement	71
4. Ancienneté du logement.....	72
5. Equipements du logement.....	73
5.1. Equipements de base	74
5.2. Mode d'évacuation des eaux usées	75
5.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers	75
5.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé	76
6. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat	77
Annexe statistique.....	83

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Population légale par milieu de résidence	15
Tableau n°2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	16
Tableau n°3 : Evolution de la population légale entre 2014 et 2024 .	17
Tableau n°4 : Evolution du taux d'urbanisation (%).....	18
Tableau n°5 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal (%).....	20
Tableau n°6 : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel (%).....	22
Tableau n°7 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)	23
Tableau n°8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%) ...	24
Tableau n°9 : Ratio de dépendance par milieu de résidence (%).....	25
Tableau n°10 : Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)	27
Tableau n°11 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%).....	28
Tableau n°12 : Répartition de la population selon l'enregistrement à l'état civil (%)	30
Tableau n°13 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	30
Tableau n°14 : Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	32
Tableau n°15 : Indicateur conjoncturel de fécondité selon le milieu de résidence.....	32
Tableau n°16 : Taux de couverture médicale selon le sexe et le milieu de résidence (%)	34
Tableau n°17 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	34
Tableau n°18 : Evolution des principaux indicateurs démographiques	35
Tableau n°19 : Taux d'analphabétisme (10 ans et plus) selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	39

Tableau n°20 : Population alphabétisée (10 ans et plus) selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)	41
Tableau n°21 : Taux de scolarisation des enfants (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence (%)	43
Tableau n°22 : Population (10 ans et plus) selon le niveau d'étude et le milieu de résidence	44
Tableau n°23: Population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude, le sexe et le milieu de résidence (%)	45
Tableau n°24 : Part de la population âgée de 5 ans et plus utilisant internet durant les trois derniers mois selon le sexe (%).....	48
Tableau n°25 : Part de la population âgée de 5 ans et plus utilisant internet durant les trois derniers mois selon le milieu de résidence (%)	49
Tableau n°26 : Evolution des principaux indicateurs culturels.....	50
Tableau n°27 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	55
Tableau n°28 : Taux net d'activité selon les tranches d'âges et le milieu de résidence (%).....	57
Tableau n°29: Taux net d'activité selon les tranches d'âges et le sexe (%).....	59
Tableau n°30: Actifs occupés âgés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	60
Tableau n°31: Actifs occupés âgés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)	62
Tableau n° 32 : Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)	63
Tableau n°33 : Les principaux indicateurs de l'activité (%).....	64
Tableau n°34 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)	69
Tableau n°35 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence (%)	70
Tableau n°36: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (%)	71
Tableau n°37 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)	73

Tableau n°38 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)	74
Tableau n°39 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)	75
Tableau n°40 : Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%).....	75
Tableau n°41: Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%).....	76
Tableau n°42 : Evolution des principaux indicateurs des conditions d'habitat des ménages (%)	77

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Part de la population provinciale dans la population régionale (%).....	16
Graphique n°2 : Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale.....	18
Graphique n°3 : Evolution du taux d'urbanisation (%).....	19
Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population.....	21
Graphique n°5 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)	24
Graphique n°6 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%).....	25
Graphique n°7 : Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)... ..	26
Graphique n°8: Population âgée de 15 ans et plus	28
selon le sexe et l'état matrimonial (%).....	28
Graphique n°9 : Population âgée de 15 ans et plus	29
selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%).....	29
Graphique n°10 : Age moyen au premier mariage par sexe.....	31
et par milieu de résidence.....	31
Graphique n°11: Indicateur conjoncturel de fécondité par milieu de résidence.....	33
Graphique n°12 : Taux d'analphabétisme selon le sexe.....	40
et le milieu de résidence (%).....	40
Graphique n°13 : Population alphabétisée (10 ans et plus) selon les langues lues et écrites (%).....	42
Graphique n°14 : Population provinciale (10 ans et plus) selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (%)	45
Graphique n°15 : Population provinciale de 10 ans et plus	46
selon le niveau d'étude et le sexe (%).....	46
Graphique n° 16 : Pourcentage de la population utilisant l'internet... ..	47
au cours des 3 derniers mois (%).....	47
Graphique n°17 : Taux net d'activité selon le sexe.....	56
et le milieu de résidence (%).....	56
Graphique n°18 : Taux net d'activité selon les tranches d'âges.....	58
et le milieu de résidence (%).....	58

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Graphique n°19 : Taux net d'activité selon.....	59
les tranches d'âges et le sexe (%).....	59
Graphique n°20 : Actifs occupés âgés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	61
Graphique n°21 : Actifs occupés âgés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)	62
Graphique n°22 : Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (%)	72
Graphique n°23 : Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)	73

Liste des tableaux annexes

Tableau n°1A : Population régionale alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%).....	83
Tableau n°2A : Population nationale alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%).....	83
Tableau n°3A: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d’instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	84

INTRODUCTION

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 (RGPH 2024) s'inscrit dans le cadre des hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a souligné l'importance stratégique de cette opération nationale, véritable pilier de la planification et de l'évaluation des politiques publiques. En effet, le recensement constitue un instrument essentiel pour accompagner la mise en œuvre du modèle de développement national, fondé sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale.

Cette opération de recensement se distingue par une série de nouveautés majeures, tant sur le plan méthodologique que technologique, visant à améliorer la qualité, la rapidité et la portée des données produites. Elle vise à élargir les champs d'investigation à de nouvelles thématiques, notamment la protection sociale, et à adopter des approches modernes pour la collecte et le traitement des informations, afin de disposer de statistiques fiables et actualisées permettant d'anticiper les besoins changeants des citoyens et d'orienter efficacement les politiques publiques aux niveaux national, régional et local.

Le RGPH 2024 est marqué ainsi par une digitalisation complète du processus de collecte. De ce fait, la collecte des données a été entièrement numérisée, permettant la saisie directe et la transmission en temps réel des informations aux serveurs centraux. Aussi, les travaux cartographiques ont été conduits à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG) mobile, permettant la subdivision du territoire national en districts de recensement géoréférencés et assurant le repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Sur le plan méthodologique, une approche binaire des questionnaires a été adoptée pour la première fois. Un questionnaire de base (court) a été administré à l'ensemble des ménages afin de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares tels que la migration internationale et la mortalité, et un questionnaire plus détaillé (long), qui a concerné un échantillon de 30% des ménages, a été destiné à la collecte des thématiques classiques tels que la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité et les conditions d'habitation des ménages, en plus de nouvelles thématiques telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales et de développement durable. Ces ajouts visent à renforcer la capacité du recensement à suivre les orientations du Nouveau Modèle de Développement et la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Cette publication présente les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la province de Sidi Slimane. L'analyse repose sur une approche comparative, mettant en lumière les structures et les caractéristiques de la population ainsi que les disparités selon le milieu de résidence et le sexe, avec la comparaison au niveau régional pour situer la province dans son contexte régional. La comparaison est aussi assurée avec le précédent recensement pour mettre en lumière les avancées réalisées durant la période intercensitaire.

Les grands axes de cette publication s'articulent autour de quatre thématiques principales :

- Population provinciale ;
- Capital humain ;
- Défis socio-économiques ;
- Conditions d'habitat.

Chapitre 1 :
Population provinciale

Chapitre 1 : Population provinciale

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1^{er} septembre 2024, la population de la province de Sidi Slimane comptait 351 199 habitants, soit 6,8% de la population régionale et 0,9% de la population nationale (Tableau n°1).

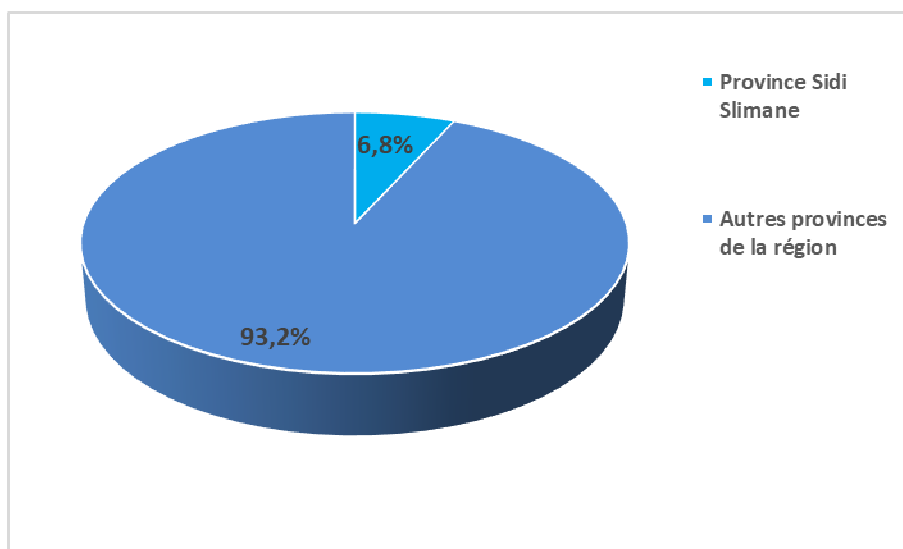
Tableau n°1 : Population légale par milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
Province		135 060	216 139	351 199
	%	38,4	61,6	100,0
Région		3 627 178	1 505 461	5 132 639
	%	70,7	29,3	100,0
National		23 110 108	13 718 222	36 828 330
	%	62,8	37,2	100,0
Province/Région	%	3,7	14,4	6,8
Province/National	%	0,6	1,6	0,9

Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, la province de Sidi Slimane se caractérise par une prédominance du milieu rural, puisque 6 personnes sur 10 en relève (61,6%). En plus, cette population de résidence rurale constitue 14,4% de la population rurale régionale et 1,6% de celle nationale.

Graphique n°1 : Part de la population provinciale dans la population régionale (%)



Source : RGPH 2024

Par ailleurs, le nombre de ménages relevant de cette province s'élève à 76 582 dont 43 718 ménages ruraux, soit 13,8% du total des ménages ruraux de la région et 1,4% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°2).

Tableau n°2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
Province	32 864	43 718	76 582	4,1	4,9	4,6
Région	984 650	316 842	1 301 492	3,6	4,7	3,9
National	6 173 930	3 101 108	9 275 038	3,7	4,4	3,9

Source : RGPH 2024

La taille moyenne des ménages, au niveau provincial, se situe aux alentours de 4,6 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 4,9 membres en moyenne cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 4,1 en milieu urbain. En plus, cette taille dépasse celle enregistrée au niveau

national (3,9) où ce même constat reste valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (3,7 et 4,4 respectivement).

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Tableau n°3 : Evolution de la population légale entre 2014 et 2024

Milieu de résidence	Population en volume		TG (%) ¹	TAAM ² (%)
	2014	2024		
Urbain	130 968	135 060	3,1	0,3
Rural	189 439	216 139	14,1	1,3
Province	320 407	351 199	9,6	0,9
Région	4 580 866	5 132 639	12,0	1,1
National	33 848 242	36 828 330	8,8	0,8

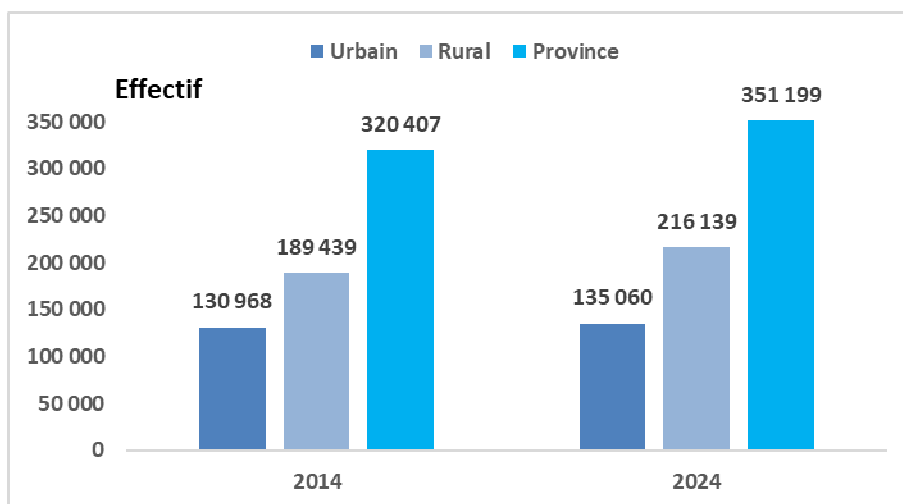
Source : RGPHs 2014 et 2024

La population provinciale a augmenté, entre les recensements de 2014 et de 2024, de 30 792 habitants, en passant de 320 407 à 351 199 habitants. Elle a donc enregistré une hausse globale de 9,6%, selon un rythme annuel moyen de 0,9 %. Cette augmentation de la population a été effectuée d'une manière différenciée entre milieux de résidence puisque le TAAM a été de l'ordre de 1,3% en milieu rural, soit plus de quatre fois le taux enregistré en milieu urbain (0,3%). Au niveau régional et national, les populations ont connu un accroissement proche de celui enregistré au niveau provincial, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 1,1% et 0,8% respectivement entre 2014 et 2024.

¹ TG : taux d'accroissement global

² TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

Graphique n°2 : Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale



Source : RGPHs 2014 et 2024

2. Urbanisation

Selon les résultats du RGPH 2024, le taux d'urbanisation enregistré au niveau de la province de Sidi Slimane est de l'ordre de 38,5%, soit un niveau très modeste par rapport à celui de la région (70,7 %), ou encore celui de l'ensemble du pays (62,8 %).

Tableau n°4 : Evolution du taux d'urbanisation (%)

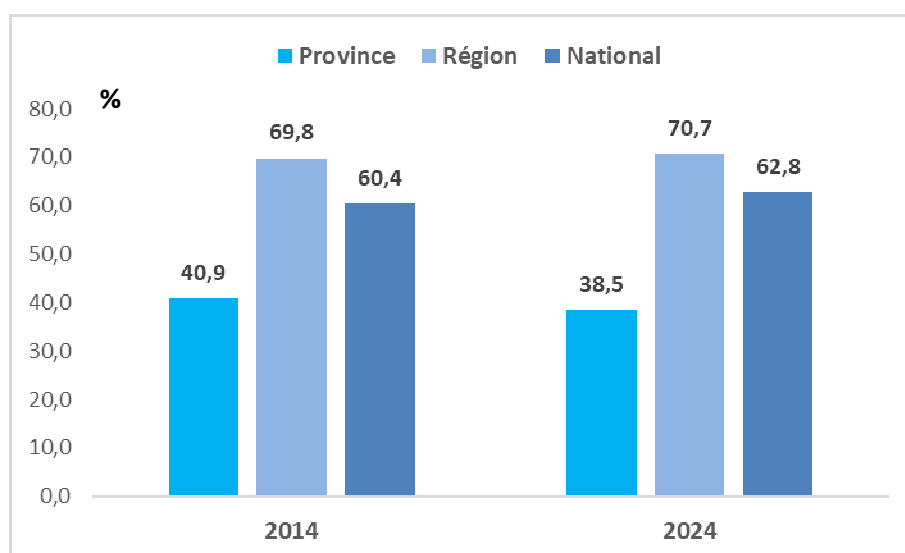
	2014	2024	Ecart
Province	40,9	38,5	-2,4
Région	69,8	70,7	0,9
National	60,4	62,8	2,4

Source : RGPH 2014 et 2024

L'analyse de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements fait ressortir que son rythme au niveau provincial a diminué d'une manière significative, en passant de 40,9 % en 2014 à

38,5% en 2024, soit 2,4 points de moins, contre une hausse de 0,9 points au niveau régional et 2,4 points pour l'ensemble du pays.

Graphique n°3 : Evolution du taux d'urbanisation (%)



Source : RGPH 2014 et 2024

3. Structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet, d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa composition démographique, et, d'autre part, de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et âge

3.1.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau n°5, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la province de Sidi Slimane est une population très jeune. En effet, 45,5% de cette population est âgée de moins de 25 ans et presque 6 personnes parmi 10 (58,8%) ont moins de 35 ans.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Ce constat est encore plus visible en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent 48,1% de la population rurale, contre 41,4% en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans représentent 61,3% contre 54,9 % pour les citadins.

Tableau n°5 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal (%)

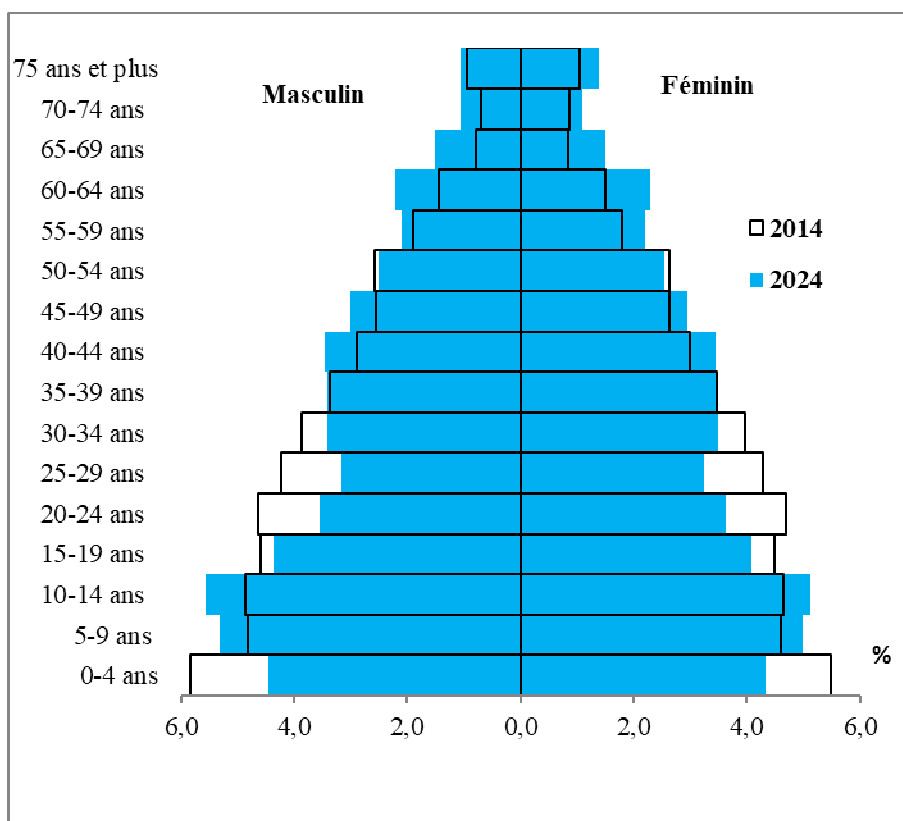
Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	7,7	7,1	7,4	9,6	9,7	9,7	8,9	8,7	8,8
5-9	9,5	8,5	9,0	11,3	11,0	11,1	10,6	10,0	10,3
10-14	10,4	9,1	9,7	11,5	11,1	11,3	11,1	10,3	10,7
15-19	8,3	7,7	8,0	9,0	8,6	8,8	8,7	8,2	8,5
20-24	7,2	7,3	7,3	7,1	7,3	7,2	7,1	7,3	7,2
25-29	6,3	6,8	6,6	6,3	6,3	6,3	6,3	6,5	6,4
30-34	6,8	7,0	6,9	6,8	7,0	6,9	6,8	7,0	6,9
35-39	6,4	6,9	6,6	7,0	7,0	7,0	6,8	6,9	6,8
40-44	6,7	7,2	6,9	6,9	6,8	6,9	6,9	6,9	6,9
45-49	6,1	6,5	6,3	5,9	5,5	5,7	6,0	5,9	5,9
50-54	5,6	5,9	5,7	4,7	4,6	4,6	5,0	5,1	5,1
55-59	4,9	5,2	5,1	3,9	3,9	3,9	4,2	4,4	4,3
60-64	5,3	5,4	5,3	3,9	4,1	4,0	4,4	4,6	4,5
65-69	3,6	3,7	3,7	2,5	2,5	2,5	3,0	3,0	3,0
70-74	2,6	2,6	2,6	1,8	2,0	1,9	2,1	2,2	2,2
75 et +	2,6	3,3	2,9	1,8	2,5	2,2	2,1	2,8	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

La lecture du graphique n°4 montre que la base de la pyramide des âges s'est nettement rétrécie suite à une diminution de la part des enfants de moins de cinq ans, des deux sexes, dans la population totale (8,8% en 2024 contre 11,3% en 2014).

Par ailleurs, le constat de vieillissement de la population devient de plus en plus une réalité visible. En effet, la part de la population de troisième âge ne cesse d'augmenter, soit 12,2% en 2024 contre 8,2% en 2014.

Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population



Source : RGPHs 2014 et 2024

3.1.2. Population Selon les âges fonctionnels

Le tableau n° 6, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupe d'âge fonctionnel, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous populations : la population d'âge préscolaire (0-5 ans), la population d'âge scolaire (6-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Tableau n°6 : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble			
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Province	0 à 5	9,6	8,7	9,1	11,9	11,9	11,9	11,0	10,6	10,8
	6 à 14	18,0	15,9	16,9	20,5	19,9	20,2	19,6	18,3	18,9
	15 à 59	58,3	60,5	59,4	57,6	57,0	57,3	57,8	58,2	58,0
	60 ou +	14,1	15,0	14,5	10,0	11,1	10,6	11,6	12,6	12,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Région	0 à 5	8,9	8,0	8,4	11,5	11,3	11,4	9,7	9,0	9,3
	6 à 14	15,8	14,3	15,1	19,8	19,3	19,5	17,0	15,7	16,4
	15 à 59	60,5	62,7	61,6	57,7	57,4	57,4	59,8	61,1	60,4
	60 ou +	14,8	15,0	14,9	11,0	12,1	11,5	13,7	14,1	14,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
National	0 à 5	9,2	8,3	8,8	10,8	10,4	10,6	9,8	9,1	9,4
	6 à 14	16,8	15,3	16,0	19,2	18,6	18,9	17,7	16,5	17,1
	15 à 59	60,4	62,3	61,3	57,0	57,2	57,1	59,1	60,3	59,8
	60 ou +	13,9	14,2	14,0	12,9	13,9	13,4	13,5	14,1	13,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente environ 10,8% de la population provinciale, contre respectivement 9,3% et 9,4% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à 9,1% et à 11,9% à l'échelon provincial, 8,4% et 11,4% à l'échelon régional et, enfin, 8,8% et 10,6% à celui national.

b) Population d'âge scolaire

La population en âge de scolarisation représente 18,9% du total de la population provinciale. En milieu rural, cette proportion atteint 20,2%, dépassant de 3,3 points celle du milieu urbain (16,9%). Aussi, les écarts entre milieu sont-ils plus élevés au niveau régional qu'au niveau national.

c) Population en âge d'activité

Selon les données du dernier recensement de la population, et indépendamment du niveau géographique, presque 6 personnes sur 10 (58%) sont potentiellement actives.

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 2,1 points au niveau provincial, de 4,2 au niveau régional et de 4,2 points au niveau national.

d) Population du troisième âge

La population dite du troisième âge représente 12,2 % de la population de la province de Sidi Slimane, contre respectivement 14,0% et 13,8% aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau provincial est plus importante en milieu urbain (14,5%) qu'en milieu rural (10,6%). Ce constat reste le même aux niveaux régional et national.

3.2. Rapport de masculinité³

3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau provincial, tableau n°7, le rapport de masculinité s'élève à 100,6%. La province est donc constituée de presque autant d'hommes que de femmes. Ce rapport est légèrement supérieur, à la fois, à celui de la région (98,7%) et à celui de l'ensemble du pays (99,5%).

Tableau n°7 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)

	00-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Province	106,1	99,9	92,6	100,6
Région	106,3	96,6	95,9	98,7
National	106,8	97,5	95,2	99,5

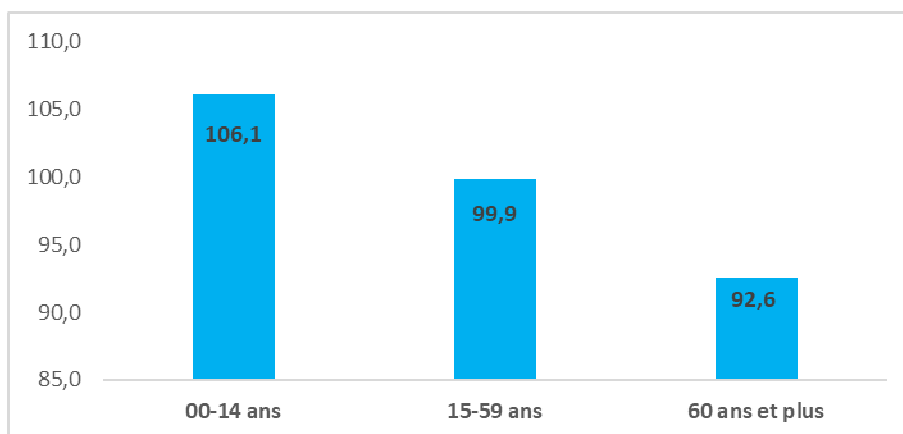
Source : RGPH 2024

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se dégrade, de plus en plus, en faveur

³ Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

des femmes. En effet, le rapport de masculinité passe de 106,1% pour la tranche d'âge 0-14 ans à 92,6% pour celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays.

Graphique n°5 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)



Source : RGPH 2024

3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

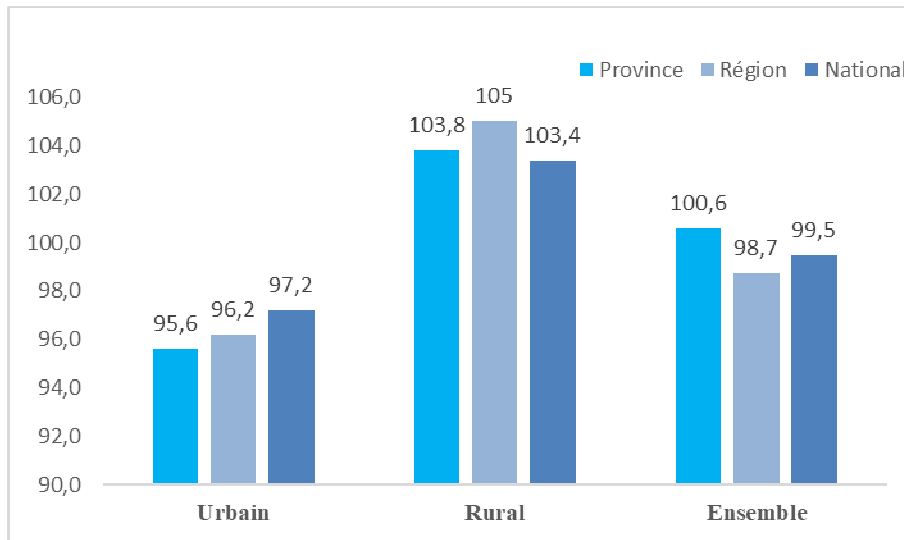
L'analyse du rapport de masculinité, selon le milieu de résidence, révèle deux situations différentes. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (956 hommes pour 1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1038 hommes pour 1000 femmes.

Tableau n°8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	95,6	103,8	100,6
Région	96,2	105,0	98,7
National	97,2	103,4	99,5

Source: RGPH 2024

Graphique n°6 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

3.3. Ratio de dépendance démographique ⁴

Au niveau de la province de Sidi Slimane, tableau n°9, le rapport de dépendance s'établit à 72,4%. Ce rapport moyen cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 74,5% contre seulement 68,4% en milieu urbain. Ce différentiel, entre les deux milieux, s'explique, en partie, par la forte proportion d'enfants (moins de 15 ans) que renferme la population rurale : 32,1% en milieu rural contre 26,0% en milieu urbain (tableau°6).

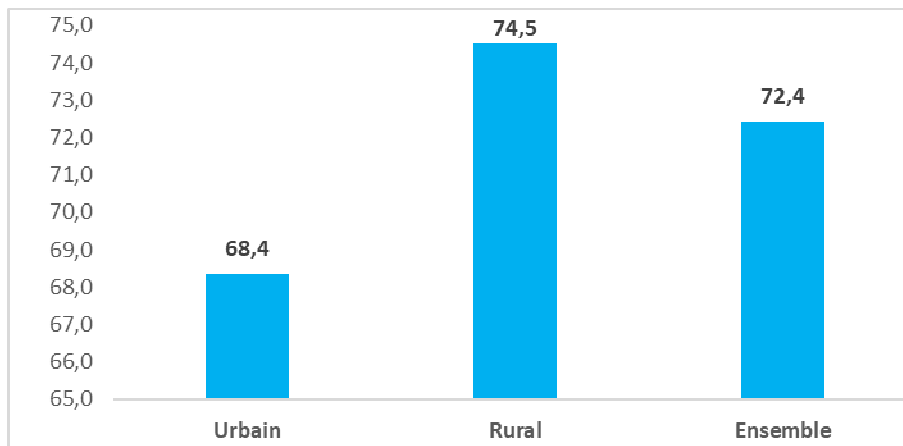
Tableau n°9 : Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	68,4	74,5	72,4
Région	62,3	73,9	65,6
National	63,3	75,3	67,4

Source : RGPH 2024

⁴ C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans et plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter ces derniers.

Graphique n°7 : Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4. Nuptialité⁵

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, la nuptialité revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l'analyse des structures matrimoniales.

4.1. Statut matrimonial et sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n°10, fait ressortir que 32,1% de cette population sont célibataires, et seulement 9,3 % sont veufs ou divorcés. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées (58,6 %).

Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (38,8%) que chez les femmes (25,6%), Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des mariés, En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 57,9% contre 59,3 % pour les femmes.

⁵ La population cible est celle âgée de 15 ans et plus.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

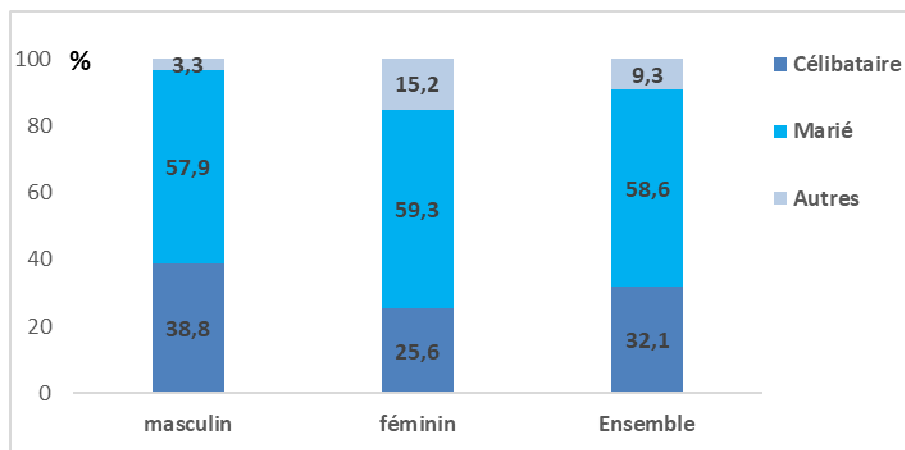
Tableau n°10 : Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

	Etat matrimonial	Sexe		Ensemble
		Masculin	Féminin	
Province	Célibataire	38,8	25,6	32,1
	Marié	57,9	59,3	58,6
	Autres	3,3	15,2	9,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	38,4	27,4	32,8
	Marié	58,3	58,4	58,3
	Autres	3,3	14,3	8,9
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	39,3	27,3	33,2
	Marié	57,9	58,7	58,3
	Autres	2,8	14,0	8,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf sont plus de cinq fois plus importants chez les femmes (15,2%) que chez les hommes (3,3%), Une telle situation peut être expliquée par les difficultés rencontrées par les femmes divorcées ou veuves à se remarier.

Graphique n°8: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)



Source : RGPH 2024

4.2. Statut matrimonial et milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n°11, montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (61,2% en milieu rural contre 54,8% en milieu urbain).

Tableau n°11 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

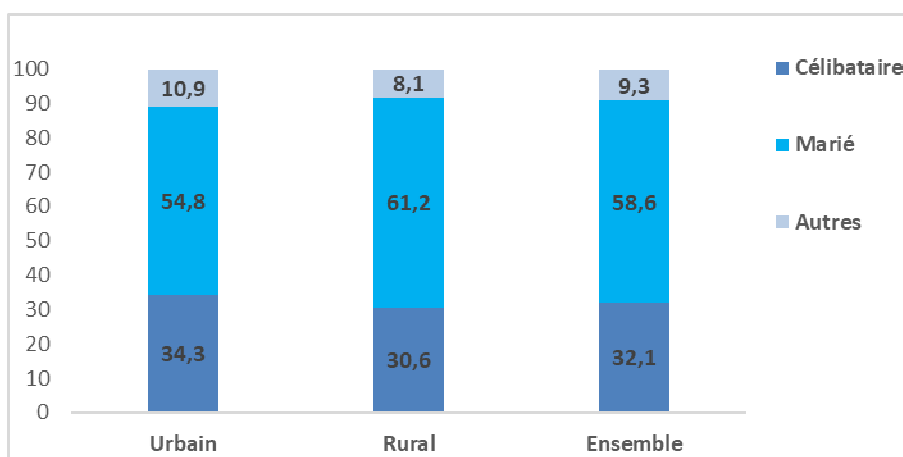
	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Célibataire	34,3	30,6	32,1
	Marié	54,8	61,2	58,6
	Autres	10,9	8,1	9,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	33,9	29,9	32,8
	Marié	56,7	62,6	58,3
	Autres	9,4	7,6	8,9
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	34,3	31,1	33,2
	Marié	56,6	61,4	58,3
	Autres	9,1	7,5	8,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Indépendamment du milieu de résidence, 32,1% de la population de 15 ans et plus sont des célibataires (34,3% en milieu urbain et 30,6% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de veuvage ou de divorce représente 10,9% de la population cible du milieu urbain et 8,1% de celle du milieu rural.

Graphique n°9 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4.3. Enregistrement à l'état civil

En 2024, il a été constaté des déclarations quasi-générales de naissances, puisque le taux d'enregistrement à l'état civil dépasse les 99,0% aux niveaux national (99,5%), régional (99,3%) et provincial (99,0%), pour tout milieu confondu.

En milieu urbain, le taux provincial s'élève à 99,3%, reculant de 0,2 point derrière son homologue régional et de 0,3 point du national. Mais il diminue légèrement de 0,4 point en milieu rural pour s'égaliser au rural de la région (98,9%).

Pour ce qui est la répartition par sexe, les déclarations de naissances sont presque de même ordre chez les femmes et les hommes avec une petite variation de 0,1 point en faveur du genre masculin. Pour tout milieu confondu, le taux d'enregistrement atteint 99,1% pour les hommes et 99,0% pour les femmes. Il s'améliore en milieu urbain pour se stabiliser à 99,4% pour les hommes et à 99,3% pour les

femmes. Et, il se dégrade en milieu rural en passant à 98,9% pour les hommes et 98,8% pour les femmes.

Tableau n°12 : Répartition de la population selon l'enregistrement à l'état civil (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	99,4	98,9	99,1
	Féminin	99,3	98,8	99,0
	Ensemble	99,3	98,9	99,0
Région	Masculin	99,5	99,0	99,4
	Féminin	99,5	98,8	99,3
	Ensemble	99,5	98,9	99,3
National	Masculin	99,6	99,3	99,5
	Féminin	99,6	99,2	99,4
	Ensemble	99,6	99,3	99,5

Source : RGPH 2024

4.4. Age moyen au 1^{er} mariage

La lecture des données présentées au tableau n°13, ci-dessous, révèle que l'âge moyen au premier mariage au niveau de la province de Sidi Slimane est de 27,3 ans, soit un niveau inférieur à celui calculé aux niveaux régional et national.

Tableau n°13 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	32,9	30,7	31,5
	Féminin	25,5	21,5	23,1
	Ensemble	29,1	26,3	27,3
Région	Masculin	32,8	30,8	32,2
	Féminin	25,9	21,8	24,7
	Ensemble	29,3	26,5	28,4
National	Masculin	32,8	31,8	32,4
	Féminin	25,4	23,0	24,6
	Ensemble	29,0	27,5	28,5

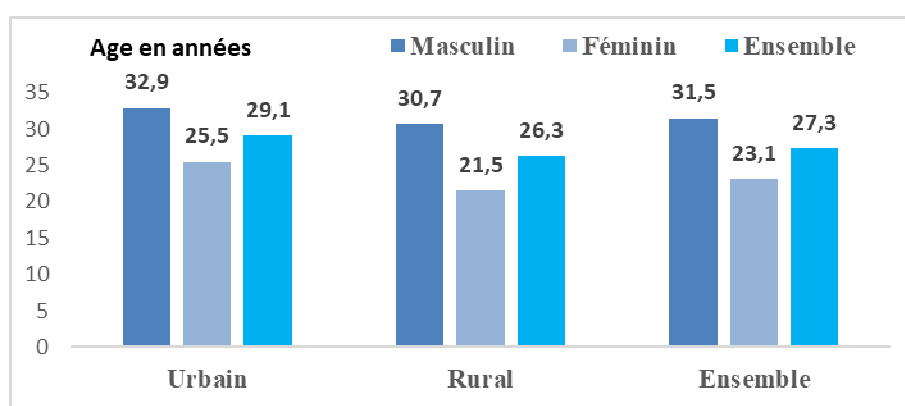
Source : RGPH 2024

L'examen de l'âge moyen au premier mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage

presque trois ans plus tôt que les citadins (26,3 ans en milieu rural contre 29,1 ans en milieu urbain).

Aussi, indépendamment du milieu de résidence, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 8,4 ans au niveau provincial, 7,5 ans au niveau régional et 7,8 ans pour celui national.

Graphique n°10 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence



Source: RGPH 2024

4.5. Célibat définitif

En 2024, le taux de célibat à l'âge de 55 ans exact, qui indique, approximativement, un célibat définitif⁶, s'élève à 9,6 % à la province de Sidi Slimane contre 9,4% au niveau régional.

Selon le milieu de résidence, le célibat, à 55 ans exact, s'accroît plus en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 12,6 % contre 7,2%).

Par ailleurs, la différenciation par sexe montre que la proportion des femmes, à 55 ans, n'ayant pas vécu l'expérience du mariage, est plus importante que celle des hommes. En effet, le taux de célibat définitif féminin est de l'ordre de 12,6% contre 6,5 % pour les hommes.

⁶ Taux de célibat définitif à 55 ans : Rapport entre le nombre de célibataires âgés de 55 ans à l'ensemble de la population du même âge.

Tableau n°14 : Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	9,4	4,3	6,5
	Féminin	12,6	10,1	12,6
	Ensemble	12,6	7,2	9,6
Région	Masculin	7,9	4,3	7,0
	Féminin	11,8	8,2	11,8
	Ensemble	10,4	6,3	9,4
National	Masculin	8,1	5,3	7,2
	Féminin	11,0	8,8	11,0
	Ensemble	10,1	7,1	9,1

Source : RGPH 2024

5. Niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)⁷.

Tableau n°15 : Indicateur conjoncturel de fécondité selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
Province	1,87	2,71	2,38
Région	1,70	2,49	1,91
National	1,77	2,37	1,97

Source : RGPH 2024

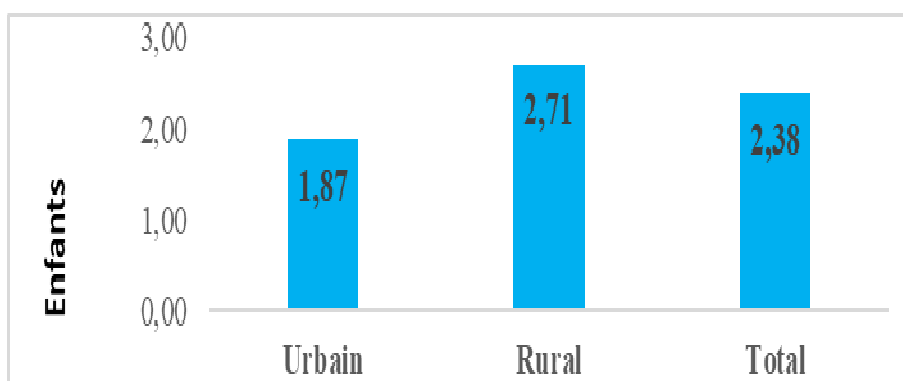
En 2024, l'ICF de la province de Sidi Slimane a atteint 2,38 enfants par femme, soit un niveau qui dépasse le niveau national (1,97 enfants par femmes) et régional (1,91 enfants par femmes).

L'analyse de cet indice dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes issues du milieu rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 2,71 enfants au cours de sa vie féconde contre 1,87 enfant par femme citadine. Un tel écart pourrait s'expliquer, entre autres, par l'importante différence qui

⁷ Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

existe entre les deux milieux quant au niveau d’instruction et l’utilisation de la contraception, deux des déterminants proches de la fécondité.

Graphique n°11: Indicateur conjoncturel de fécondité par milieu de résidence



Source : RGPH 2024

6. Couverture sociale

La concrétisation de la protection sociale est un point d’accès fondamental et indispensable pour la promotion de l’élément humain qui est un maillon essentiel du développement, permettant l’édification d’une société où règne la justice sociale et spatiale. La généralisation de la couverture médicale reste une de ses objectifs fondamentaux.

Au niveau de la province de Sidi Slimane, plus de 6 personnes sur 10 (66,5%) bénéficient d’une couverture médicale contre respectivement 71,7% et 69,8 % aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, tableau n°16, le taux de couverture s’élève à 67,5% en milieu urbain contre 65,9% en milieu rural, soit un écart de 1,6 point.

Cependant, indépendamment du niveau géographique, les écarts entre sexes ne dépassent guère 2 points de pourcentage.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Tableau n°16 : Taux de couverture médicale⁸ selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	66,7	68,3	67,5
	Rural	64,6	67,2	65,9
	Ensemble	65,4	67,6	66,5
Région	Urbain	73,0	74,6	73,8
	Rural	65,5	67,7	66,6
	Ensemble	70,7	72,7	71,7
National	Urbain	68,6	69,9	69,3
	Rural	69,7	71,7	70,6
	Ensemble	69,0	70,6	69,8

Source: RGPH 2024

7. Population en situation du handicap

Selon les Nations Unies, il est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Les résultats du RGPH 2024 montrent que le taux de prévalence du handicap au niveau de la province de Sidi Slimane est de l'ordre de 4,8%. Ce taux, similaire à celui enregistré au niveau national (4,8%), est légèrement supérieur à celui enregistré au niveau régional (+0,4 points).

Tableau n°17 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	Province			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Masculin	4,7	4,5	4,6	4,0	5,0	4,3	4,2	5,6	4,7
Féminin	5,4	4,8	5,0	4,1	5,2	4,4	4,3	5,6	4,8
Total	5,1	4,6	4,8	4,1	5,1	4,4	4,2	5,6	4,8

Source : RGPH 2024

⁸ Le taux de couverture médicale est la part des adhérents et des bénéficiaires des systèmes de couverture médicale dans la population totale.

Selon le milieu de résidence, les citadins sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les ruraux. Le taux de prévalence du handicap en milieu urbain (5,1%) dépasse de 0,5 points celui enregistré en milieu rural (4,6%). Cependant c'est l'inverse qui se produit aussi bien au niveau régional que national.

Par sexe, et indépendamment du milieu de résidence, ce sont les femmes qui ont le taux de prévalence du handicap le plus élevé par rapport aux hommes (5% contre 4,6%). Cette situation reste la même quel que soit le niveau géographique.

8. Evolution des principaux indicateurs démographiques

Tableau n°18 : Evolution des principaux indicateurs démographiques

		2014	2024	Ecart
Structure par groupes d'âges (%)	0- 4 ans	11,3	8,8	-2,5
	05-09 ans	9,4	10,3	0,9
	10-14 ans	9,5	10,7	1,2
	15-59 ans	61,6	58,0	-3,6
	60 ans et plus	8,2	12,2	4
	Total	100,0	100,0	-
Etat matrimonial (%)	Célibataire	34,7	32,1	-2,6
	Marié	57,6	58,6	1
	Autres	7,7	9,3	1,6
	Ensemble	100,0	100,0	-
Taux de célibat définitif à 55 ans	Masculin	4,0	6,5	2,5
	Féminin	6,5	12,6	6,1
	Ensemble	5,3	9,6	4,3
Age moyen au 1^{er} mariage	Masculin	30,9	31,5	0,6
	Féminin	25,1	23,1	-2
	Ensemble	28,0	27,3	-0,7
Indicateur conjoncturel de fécondité	Urbain	2,00	1,87	-0,13
	Rural	2,40	2,71	0,31
	Ensemble	2,20	2,38	0,18

Source : RGPH 2014 et 2024

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographiques relatifs à la province de Sidi Slimane, au cours de la période intercensitaire, permet de relever les constatations suivantes :

- ✓ Diminution des parts des enfants de moins de 5 ans ainsi que celles des personnes potentiellement actives âgées de 15 à 59 ans, respectivement de 2,5 et 3,6 points. Ceci au profit des personnes âgées de 5 à 14 ans et de celles de plus de 60 ans ;
- ✓ Hausse modeste du poids des mariés dans la population totale de 15 ans et plus (+1 point) ainsi que ceux ayant le statut « veuf ou divorcé » (1,6 point) au détriment de celui des célibataires (-2,6 points) ;
- ✓ Hausse du taux de célibat définitif à 55 ans de 4,3 points de pourcentage. Cette hausse a été constatée aussi bien pour les femmes (6,1 points) que pour les hommes (2,5 points);
- ✓ Chute de l'âge moyen au 1^{er} mariage, notamment celui des femmes. En effet, les femmes concluent leur première union conjugale deux ans plus tôt qu'en 2014 contre un an plus tard pour les hommes ;
- ✓ Légère hausse de l'indice conjoncturel de fécondité, en passant de 2,20 à 2,38 enfants par femme entre 2014 et 2024. Par milieu de résidence, cet indice a légèrement augmenté de 0,31 points chez les femmes rurales (de 2,40 à 2,71 entre 2014 et 2024) contre une légère baisse (-0,13) chez les citadines passant de 2,00 à 1,87 enfants par femme.

Chapitre2 : Capital humain

Chapitre 2 : Capital humain

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

1. Aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme⁹, moyennant le taux d'analphabétisme¹⁰ permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

1.1. Analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°19 et graphique n°12, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

Tableau n°19 : Taux d'analphabétisme (10 ans et plus) selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	12,7	26,7	21,3
Féminin	29,3	46,4	39,4
Province	21,3	36,4	30,4
Région	15,9	39,0	22,4
National	17,3	38,0	24,8

Source : RGPH 2024

Au niveau provincial, la population analphabète constitue 30,4 % de la population totale de 10 ans et plus. Ce taux dépasse celui de la région de huit points (22,4%), et celui enregistré au niveau national de plus de 5 points (24,8%).

La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en

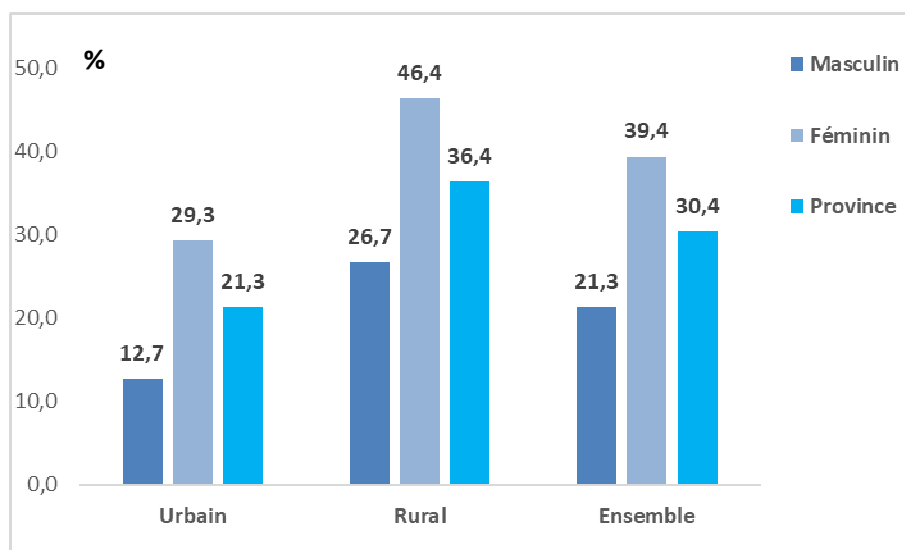
⁹ Est considérée comme alphabétisée toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

¹⁰ Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.

milieu urbain. En effet, presque 4 ruraux sur 10 sont analphabètes (36,4%) contre 2 en milieu urbain (21,3%), soit un écart absolu de 15,1 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 39,4% de la population féminine provinciale est analphabète, contre 21,3% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque presque 46,4% d'entre elles sont analphabètes.

Graphique n°12 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Connaissance des langues

La lecture du tableau n°20, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes :

- ✓ Presque la majorité (99,8%) de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus au niveau provincial, savent lire et écrire l'Arabe. Le même pourcentage est observé quel que soit le milieu et sexe.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

- ✓ Ceux qui savent lire et écrire le français représentent 44,2%, beaucoup plus en milieu urbain (51,6%) qu'en milieu rural (38,2%).
- ✓ La proportion des personnes savant lire et écrire l'anglais s'élève à 17,8% en milieu urbain contre 6,6% en milieu rural.
- ✓ Ceux qui savent lire et écrire l'Amazigh, représentent 0,5%, et sont plus nombreux en milieu urbain (0,7%) qu'en milieu rural (0,3%).

Tableau n°20 : Population alphabétisée (10 ans et plus) selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

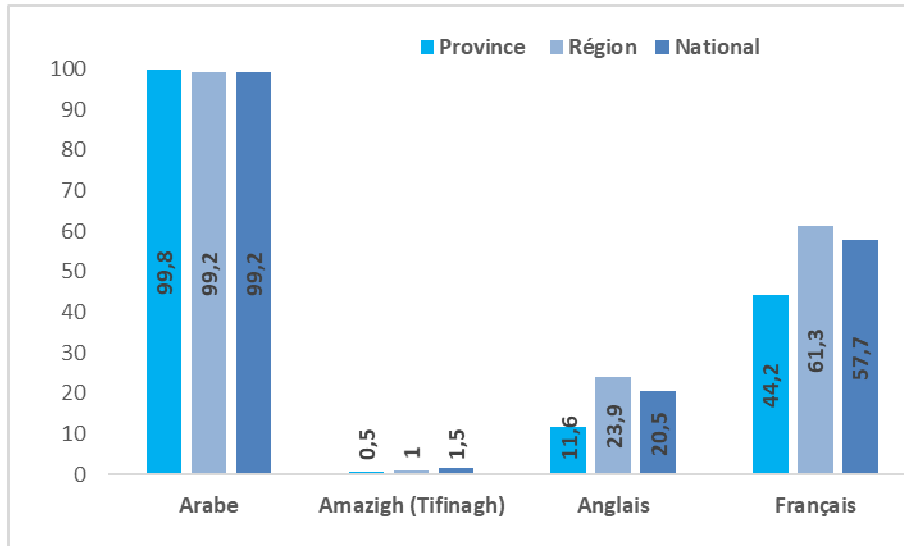
Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,8	0,7	17,4	51,5
	Féminin	99,8	0,6	18,3	51,6
	Total	99,8	0,7	17,8	51,6
Rural	Masculin	99,8	0,3	5,4	36,6
	Féminin	99,9	0,3	8,2	40,3
	Total	99,8	0,3	6,6	38,2
Ensemble	Masculin	99,8	0,5	10,5	43,0
	Féminin	99,8	0,4	13,0	45,7
	Total	99,8	0,5	11,6	44,2

Source : RGPH 2024

Par sexe, pour la connaissance des langues étrangères, les femmes l'emportent sur les hommes avec 45,7% et 43% respectivement pour le Français ; et 13% et 10,5% respectivement pour l'Anglais. Par contre, les deux sexes sont à un niveau presque équivalent en matière de connaissance de l'Amazigh (0,5%).

L'analyse du graphique n°13, ci- après, montre que quatre personnes parmi dix (44,2%) connaissent le Français au niveau provincial, contre six parmi dix (61,3%) au niveau régional. Le même constat est observé pour l'Anglais, soit 11,6% au niveau provincial contre 23,9% au niveau régional. Cependant, il existe une similitude entre niveaux géographiques lorsqu'il s'agit de la connaissance de l'Arabe.

Graphique n°13 : Population alphabétisée (10 ans et plus) selon les langues lues et écrites (%)



Source : RGPH 2024

3. Scolarisation et niveau d’instruction

La scolarisation et le niveau d’instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

3.1. Scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°21, montre qu’au niveau de la province de Sidi Slimane, 95,1 % des enfants âgés de 6 à 11 ans * sont scolarisés. Ce taux reste inférieur à la fois à celui enregistré au niveau régional (95,6%) et national (95,8%).

Par milieu de résidence, on note un léger avantage en faveur des citadins. En effet, indépendamment du sexe, 95,5% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre 94,9% en milieu rural.

Par sexe, on observe une faible disparité en matière de fréquentation de l’école dans la province, en enregistrant un taux de scolarisation de 95,3% chez les filles contre 95% chez les garçons, soit un écart de 0,3

point seulement. Cet écart est légèrement plus important en milieu urbain (1,3 point) qu'en milieu rural (0,3 point).

De tels résultats montrent clairement les avancées réalisées en matière de la généralisation de la scolarisation des enfants au niveau de la province, notamment celle des filles.

Tableau n°21 : Taux de scolarisation des enfants (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	94,9	95,1	95,0
	Féminin	96,2	94,8	95,3
	Total	95,5	94,9	95,1
Région	Masculin	96,1	94,3	95,5
	Féminin	96,6	93,9	95,6
	Total	96,4	94,1	95,6
National	Masculin	96,1	95,2	95,7
	Féminin	96,5	95,1	95,9
	Total	96,3	95,1	95,8

Source : RGPH 2024

* Année scolaire 2023 /2024

3.2. Niveau d'étude

La répartition de la population provinciale de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, tableau n°22, fait apparaître que 36,7% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau dépassant de 5 points celui enregistré au niveau national (31,8%). Cette proportion s'élève à 42,2% en milieu rural contre 27,8% en milieu urbain. Ceci témoigne de l'existence d'énormes disparités entre milieux de résidence (14,4 points d'écart).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Tableau n°22 : Population (10 ans et plus) selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

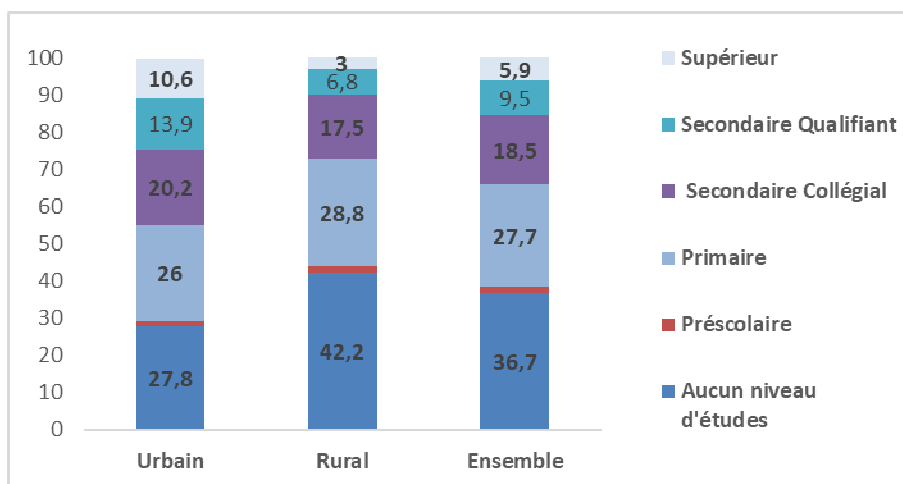
	Province			Région			National		
	Urb	Rur	Ens	Urb	Rur	Ens	Urb	Rur	Ens
Aucun niveau d'études	27,8	42,2	36,7	23,1	44,5	29,4	24,9	43,3	31,8
Préscolaire	1,4	1,8	1,7	1,8	1,3	1,7	1,8	1,6	1,7
Primaire	26,0	28,8	27,7	22,7	28,6	24,4	25	30,0	26,8
Secondaire Collégial	20,2	17,5	18,5	17,9	16,1	17,3	18,2	15,2	17,1
Secondaire qualifiant	13,9	6,8	9,5	17,9	6,5	14,5	16,0	6,1	12,3
Supérieur	10,6	3,0	5,9	16,7	3,0	12,6	14,0	3,9	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (27,7%), suivie par celle ayant atteint un enseignement secondaire collégial (18,5%) et secondaire qualifiant (9,5%). Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 5,9 %.

Selon le milieu de résidence, 70,7 % des citoyens, âgés de 10 ans ou plus ont un niveau d'étude au moins égal au niveau fondamental contre 56,1 % pour les ruraux.

Graphique n°14 : Population provinciale (10 ans et plus) selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

Selon le sexe, tableau n°23, 43,5 % des femmes de la province de Sidi Slimane n'ont aucun niveau d'étude contre 29,9% pour les hommes.

Tableau n°23: Population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude, le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Aucun niveau d'études	20,6	34,8	27,8	35,4	49,1	42,2	29,9	43,5	36,7
Préscolaire	1,7	1,2	1,4	1,8	1,8	1,8	1,8	1,6	1,7
Primaire	28,8	23,4	26,0	31,2	26,2	28,8	30,3	25,1	27,7
Secondaire Collégial	22,7	17,8	20,2	21,2	13,6	17,5	21,8	15,3	18,5
Secondaire qualifiant	15,1	12,7	13,9	7,6	6,1	6,8	10,4	8,7	9,5
Supérieur	11,2	10,1	10,6	2,8	3,2	3,0	5,9	5,9	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

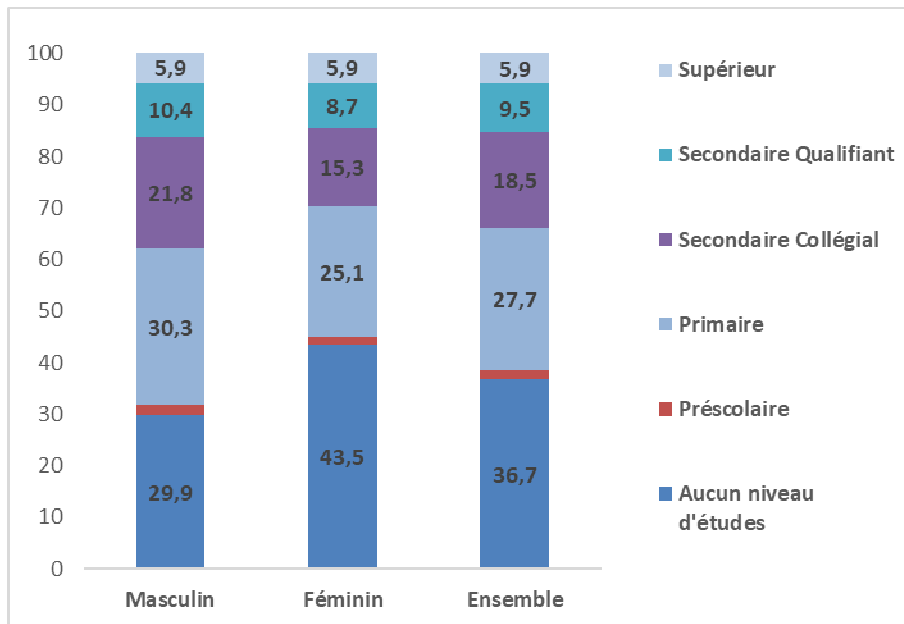
Source : RGPH 2024

Ceci montre l'existence d'un énorme retard en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où

49,1 % de la population féminine de plus de 10 ans n'a jamais fréquentée un établissement scolaire.

Notons, enfin, que les écarts par sexe, au niveau provincial, évoluent inversement au niveau d'instruction. En effet, indépendamment du milieu de résidence, plus le niveau d'instruction augmente plus faibles sont les écarts par sexe. Cet écart atteint son maximum pour le collégial (6,5 points) et son minimum pour le supérieur (0 point).

Graphique n°15 : Population provinciale de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le sexe (%)



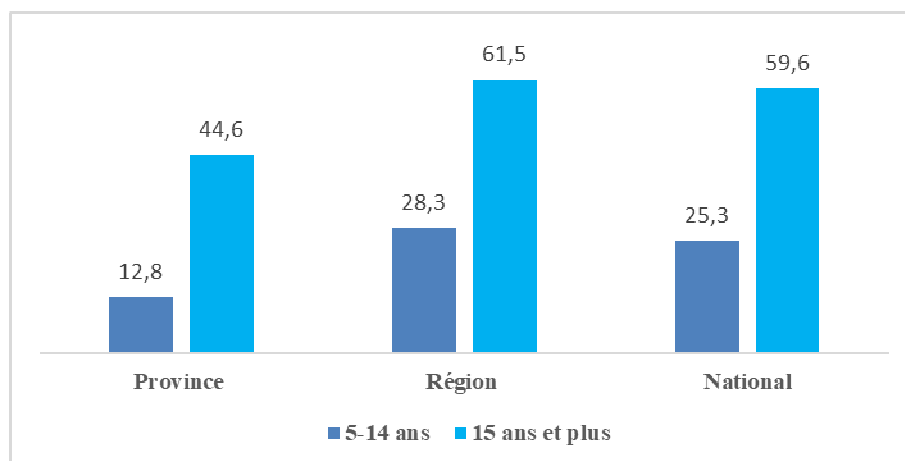
Source : RGPH 2024

4. Utilisation de l'internet

En 2024, le taux d'utilisation d'internet par la population âgée de 15 ans et plus, durant les trois derniers mois précédant le recensement, a été estimé à 44,6% au niveau de la province de Sidi Slimane, à 61,5% pour la région et à 59,6% à l'échelle nationale. Quant aux déclarations au nom des enfants âgés de 5 à 14 ans, elles n'ont pas dépassé le tiers.

En effet, la région a affiché un taux maximal de 28,3%, suivie du niveau national avec 25,3% et de celui provincial avec 12,8%.

Graphique n° 16 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois (%)



Source : RGPH 2024

4.1. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le sexe

L'analyse des données relatives à l'utilisation d'internet selon le sexe et le niveau d'étude dans la province de Sidi Slimane met en évidence une relation positive entre le niveau d'instruction et l'usage des technologies de l'information et de la communication pour la population âgée de 5 ans et plus. En effet, la proportion des utilisateurs d'internet durant les trois derniers mois augmente significativement à mesure que le niveau d'études s'élève, passant de 14,8% parmi les personnes sans niveau d'instruction à 90,6% pour celles ayant un niveau d'enseignement supérieur. Cette tendance s'observe également au niveau régional et national, traduisant l'influence déterminante du capital éducatif sur l'usage des outils numériques.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Tableau n°24 : Part de la population âgée de 5 ans et plus utilisant internet durant les trois derniers mois selon le sexe (%)

		Aucun niveau d'études	Précolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Province	Masculin	20,4	8,8	28,2	58,0	77,2	90,6
	Féminin	11,3	9,3	23,5	48,0	72,1	90,6
	Ensemble	14,8	9,0	26,1	53,9	74,8	90,6
Région	Masculin	24,2	23,5	40,0	68,3	86,5	95,9
	Féminin	19,6	21,9	37,9	65,2	85,8	95,9
	Ensemble	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Masculin	23,8	21,8	40,9	70,0	86,7	95,4
	Féminin	21,3	20,0	39,3	65,4	85,7	95,5
	Ensemble	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, les données relèvent la persistance d'un écart de genre dans l'utilisation d'internet durant les trois derniers mois, particulièrement chez les personnes faiblement instruites. Ainsi, dans la province de Sidi Slimane, 20,4% des hommes sans niveau d'études ont utilisé internet durant les trois derniers mois contre seulement 11,3% des femmes. Cet écart se réduit progressivement avec le niveau d'études pour devenir quasi nul au niveau supérieur (90,6% pour les deux sexes).

Les taux observés au niveau provincial sont globalement proches des moyennes régionales et nationales, ce qui traduit une intégration satisfaisante de la population provinciale dans la dynamique nationale de digitalisation. Toutefois, les disparités selon le genre et le niveau d'instruction restent un défi à relever pour promouvoir une inclusion numérique plus équitable.

4.2. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Selon le milieu de résidence, l'écart demeure perceptible, particulièrement parmi la population âgée de 5 ans et plus faiblement instruite. Dans la province de Sidi Slimane, seuls 13,7 % des ruraux sans niveau d'études ont utilisé internet durant les trois derniers mois contre 17,6% en milieu urbain. Toutefois, cet écart se réduit avec l'élévation du niveau d'études traduisant une amélioration progressive de l'accès numérique dans le milieu rural.

Tableau n°25 : Part de la population âgée de 5 ans et plus utilisant internet durant les trois derniers mois selon le milieu de résidence (%)

		Aucun niveau d'études	Précolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Province	Urbain	17,6	19,0	31,9	56,5	76,7	91,4
	Rural	13,7	4,3	22,8	52,1	72,5	89,0
	Ensemble	14,8	9,0	26,1	53,9	74,8	90,6
Région	Urbain	27,8	27,9	47,3	73,4	88,5	96,5
	Rural	14,0	7,6	23,2	49,7	71,0	88,5
	Ensemble	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Urbain	30,0	26,8	48,0	74,3	88,6	96,2
	Rural	15,3	10,3	29,1	55,5	75,9	90,7
	Ensemble	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

Ces données permettent de confirmer que l'éducation reste un facteur déterminant de l'usage d'internet et que les inégalités entre milieux de résidence persistent bien qu'elles s'atténuent avec la montée du niveau scolaire.

5. Evolution des principaux indicateurs culturels

Tableau n°26 : Evolution des principaux indicateurs culturels

			2014	2024	Ecart
Taux d'analphabétisme (%)	Urbain	Masculin	15,8	12,7	-3,1
		Féminin	36,5	29,3	-7,2
		Total	26,5	21,3	-5,2
	Rural	Masculin	34,6	26,7	-7,9
		Féminin	61,0	46,4	-14,6
		Total	47,7	36,4	-11,3
	Ensemble	Masculin	26,9	21,3	-5,6
		Féminin	50,4	39,4	-11
		Total	38,7	30,4	-8,3
Taux de scolarisation des enfants (%) (6 à 11 ans)	Urbain	Masculin	96,5	94,9	-1,6
		Féminin	96,9	96,2	-0,7
		Total	96,7	95,5	-1,2
	Rural	Masculin	93,2	95,1	1,9
		Féminin	91,0	94,8	3,8
		Total	92,1	94,9	2,8
	Ensemble	Masculin	94,4	95	0,6
		Féminin	93,2	95,3	2,1
		Total	93,8	95,1	1,3

Source : RGPHs 2014 & 2024

La situation de l'éducation a connu une amélioration notable entre les deux derniers recensements. Ainsi, le taux d'analphabétisme a chuté de 8,3 points, en passant de 38,7% en 2014 à 30,4% en 2024. Cette amélioration a concerné les deux sexes dans chacun des deux milieux de résidence. Ceci est particulièrement le cas du sexe féminin dont le taux est passé de 50,4% en 2014 à 39,4% en 2024, réalisant ainsi une performance de 11 points de pourcentage.

Selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme rural a connu une baisse de 11,3 points, soit 36,4% en 2024 contre 47,7% en 2014. En milieu urbain, cette baisse a été de l'ordre de 5,2 points (21,3% en 2024 contre 26,5% en 2014).

En somme, les performances réalisées dans ce secteur ont largement profité aux femmes, notamment celles du milieu rural, et le gain réalisé par les taux féminins est partout supérieur à celui des taux masculins. En effet, en milieu urbain, le taux d'analphabétisme féminin s'est amélioré de 7,2 points (29,3% en 2024 contre 36,5% en

2014), alors que celui masculin ne s'est amélioré que de 3,1 points (12,7% en 2024 contre 15,8% en 2014). En milieu rural, le taux d'analphabétisme féminin a gagné 14,6 points en passant de 61% en 2014 à 46,4% en 2024, alors que le gain réalisé pour les hommes n'a été que de 7,9 points (26,7% en 2024 contre 34,6% en 2014).

Notons enfin que malgré ces performances, le phénomène d'analphabétisme féminin reste encore une réalité visible et nécessite davantage d'efforts pour pouvoir l'atténuer et éliminer les différentiels qui existaient et continuent d'exister entre sexes.

Par ailleurs, et s'agissant de la scolarisation des enfants, la dernière période intercensitaire a connu une avancée en la matière, et surtout celle des filles rurales. En effet, le taux de scolarisation provincial s'est amélioré de 1,3 point entre 2014 et 2024, en passant de 93,8% à 95,1%. Cette amélioration a été plus importante chez les filles (2,1 points) dont le taux est passé de 93,2% en 2014 à 95,3% en 2024, que chez les garçons (0,6 point) dont le taux est passé de 94,4% en 2014 à 95% en 2024.

Par milieu de résidence, le taux de scolarisation des enfants du milieu urbain, a perdu 1,2 point en 10 ans, en passant de 96,7% en 2014 à 95,5% en 2024. Par contre, celui rural a réalisé une performance plus importante, en gagnant 2,8 points puisqu'il est passé de 92,1% en 2014 à 94,9% en 2024.

Cette nouvelle donne, a renforcé, très particulièrement, la scolarisation des petites filles du milieu rural dont le taux a réalisé une amélioration de 3,8 points, passant ainsi de 91% en 2014 à 94,8% en 2024.

Chapitre 3 : Défis socioéconomiques

Chapitre 3 : Défis socioéconomiques

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socioéconomique de la population, selon les niveaux d'activité et selon les structures professionnelles.

1. Activité

1.1. Taux net d'activité selon le sexe et le milieu

Une analyse minutieuse de l'activité exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux net d'activité.

Tableau n°27 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	62,1	19,3	39,8
	Rural	67,0	8,7	38,2
	Ensemble	65,1	13,1	38,8
Région	Urbain	64,9	25,8	44,7
	Rural	68,6	8,5	39,1
	Ensemble	66,0	21,2	43,1
National	Urbain	66,7	22,2	43,8
	Rural	67,9	6,8	37,6
	Ensemble	67,1	16,8	41,6

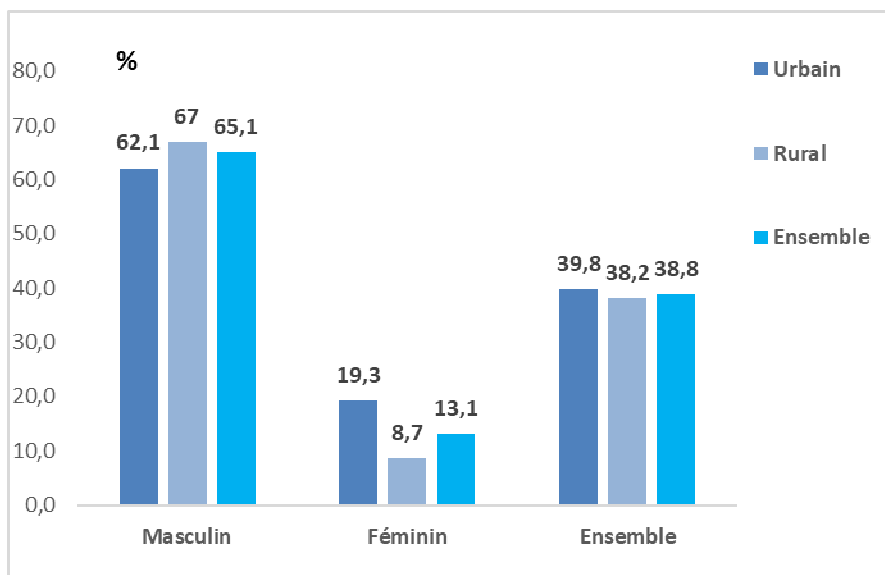
Source : RGPH 2024

La participation à l'activité économique, au niveau provincial, tableau n°27, s'établit à 38,8%. Ce taux s'élève à 39,8% en milieu urbain contre 38,2% en milieu rural. Ce taux reste inférieur aussi bien à celui enregistré au niveau régional (43,1%) qu'à celui du niveau national (41,6%).

Selon le sexe, soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la province, et ce quel que soit le niveau géographique. En effet, le taux net d'activité est presque cinq fois plus important chez les hommes (65,1%) que chez les femmes (13,1%).

En plus, la prééminence de l'activité masculine est partout établie, notamment au niveau provincial. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 62,1% contre 19,3% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 67,0% et à 8,7%.

Graphique n°17 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

1.2. Taux net d'activité par tranche d'âge et milieu de résidence

L'analyse des taux d'activité selon les tranches d'âges au niveau de la province de Sidi Slimane, montre que le taux d'activité augmente rapidement entre les tranches d'âge [15-19 ans] et [20-24 ans] ans, se stabilise autour de 51,5% à 53,6% entre [25-29ans] et [45-49 ans], avant d'enregistrer une diminution progressive à partir de 50 ans.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Tableau n°28 : Taux net d'activité selon les tranches d'âges et le milieu de résidence (%)

	Province			Région			National		
	Urb	Rur	Ens	Urb	Rur	Ens	Urb	Rur	Ens
15-19 ans	10,9	13,2	12,3	8.0	15.3	10.4	9.7	15.8	12.1
20-24 ans	41,6	39,6	40,4	40.8	39.8	40.5	41.2	39.2	40.5
25-29 ans	58,2	50,7	53,6	62.9	49.4	59.2	60.9	49.9	57.1
30-34 ans	57,2	48,9	52,1	64.5	50.1	60.6	61.3	50.2	57.5
35-39 ans	53,5	50,6	51,7	63.0	51.4	59.6	60.7	50.2	57.0
40-44 ans	54,2	52,0	52,8	62.1	52.3	59.3	59.9	50.2	56.4
45-49 ans	50,7	52,0	51,5	59.7	52.5	57.7	58.1	49.9	55.2
50-54 ans	50,5	47,2	48,6	57.0	49.0	55.0	55.2	47.1	52.4
55-59 ans	43,4	41,1	42,1	50.0	43.1	48.3	48.8	42.2	46.6
60 ans et +	14,6	14,4	14,5	16.0	17.5	16.3	16.3	15.9	16.1

Source : RGPH 2024

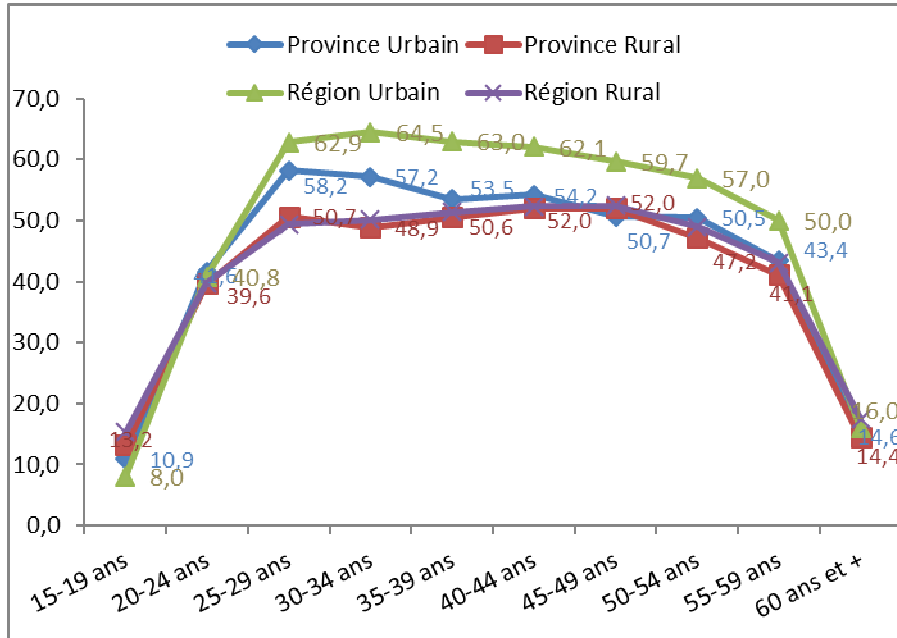
L'analyse par milieu de résidence indique qu'en milieu urbain, le taux d'activité passe de 10,9 % chez les [15–19 ans] à 58,2 % chez les [25-29 ans], il a baissé ensuite à 53,5% pour la tranche d'âge [35-39 ans], avant de continuer sa baisse pour atteindre 14,6% pour les 60 ans et plus.

En milieu rural, le taux d'activité évolue significativement selon les tranches d'âges : il passe de 13,2% chez les [15-19 ans] à 50,7% entre 25 et 29 ans. Il enregistre ensuite une légère baisse à 48,9% pour la tranche d'âge [30-34 ans], avant de reprendre sa progression pour atteindre 52,0% chez les [45-49 ans]. Ensuite, il diminue fortement pour s'établir à 14,4% pour les 60 ans et plus.

Dans l'ensemble, la province de Sidi Slimane affiche un taux d'activité, pour la population en âge actif, inférieur à la moyenne régionale et nationale, surtout en milieu urbain. En effet, le taux d'activité provincial urbain atteint un maximum de 58,2% pour la tranche d'âge [25-29 ans], contre 62,9% au niveau de la région et 60,9% à l'échelle nationale.

En milieu rural, les écarts sont plus réduits. Le taux d'activité atteint un maximum de 52,0% à la tranche d'âge [40-44 ans], contre 52,5% pour la région et 49,9 % au niveau national.

Graphique n°18 : Taux net d'activité selon les tranches d'âges et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

1.3 Taux net d'activité par tranche d'âge et sexe

Au niveau de la province, les taux d'activité masculins sont nettement supérieurs à ceux des féminins, et ce pour toutes les tranches d'âge. Les hommes enregistrent des taux particulièrement élevés entre [25-29 ans] et [50-54 ans], dépassant 80%, avec un maximum de 88,6% pour les tranches [40-44 ans] et [45-49 ans]. Chez les femmes, le taux d'activité reste faible, ne dépassant pas 25,1% pour la tranche d'âge [25-29] (36,3% au niveau régional et 30,4% au niveau national). On observe également une diminution progressive du taux d'activité après l'âge de 50 ans pour les deux sexes. Cette tendance est similaire à celle observée au niveau régional et national.

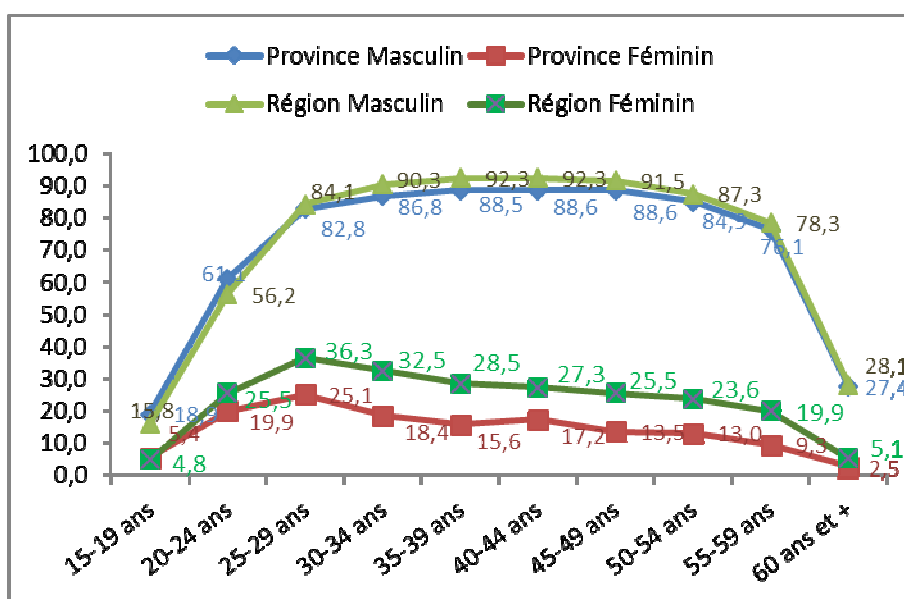
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Tableau n°29: Taux net d'activité selon les tranches d'âges et le sexe (%)

	Province			Région			National		
	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens
15-19 ans	18,9	5,4	12,3	15,8	4,8	10,4	19,4	4,4	12,1
20-24 ans	61,1	19,9	40,4	56,2	25,5	40,5	58,8	22,8	40,5
25-29 ans	82,8	25,1	53,6	84,1	36,3	59,2	85,3	30,4	57,1
30-34 ans	86,8	18,4	52,1	90,3	32,5	60,6	91,1	25,4	57,5
35-39 ans	88,5	15,6	51,7	92,3	28,5	59,6	93,0	22,3	57,0
40-44 ans	88,6	17,2	52,8	92,3	27,3	59,3	92,8	21,2	56,4
45-49 ans	88,6	13,5	51,5	91,5	25,5	57,7	91,9	19,8	55,2
50-54 ans	84,9	13	48,6	87,3	23,6	55,0	88,3	17,7	52,4
55-59 ans	76,1	9,3	42,1	78,3	19,9	48,3	80,2	14,8	46,6
60 ans et +	27,4	2,5	14,5	28,1	5,1	16,3	29,3	3,6	16,1

Source : RGPH 2024

Graphique n°19 : Taux net d'activité selon les tranches d'âges et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

2. Emploi

L'étude de la situation dans la profession renseigne, entre autres, sur l'auto emploi et sur le type de travail (rémunéré ou non).

Tableau n°30: Actifs occupés âgés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

	Statut professionnel	Urbain	rural	Ensemble
Province	Employeur	2,4	1,2	1,7
	Indépendant	26,6	21,0	23,3
	Salarié	60,2	68,3	65,0
	Aide familial	0,8	2,7	2,0
	Apprenti	2,5	0,7	1,4
	Coopérateur/Associé	2,7	1,9	2,3
	Autres	4,8	4,2	4,4
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Employeur	3,0	2,2	2,8
	Indépendant	21,2	29,5	23,3
	Salarié	68,4	56,3	65,3
	Aide familial	0,8	4,9	1,8
	Apprenti	1,0	1,0	1,0
	Coopérateur/Associé	2,2	2,1	2,2
	Autres	3,3	4,1	3,5
	Total	100,0	100,0	100,0

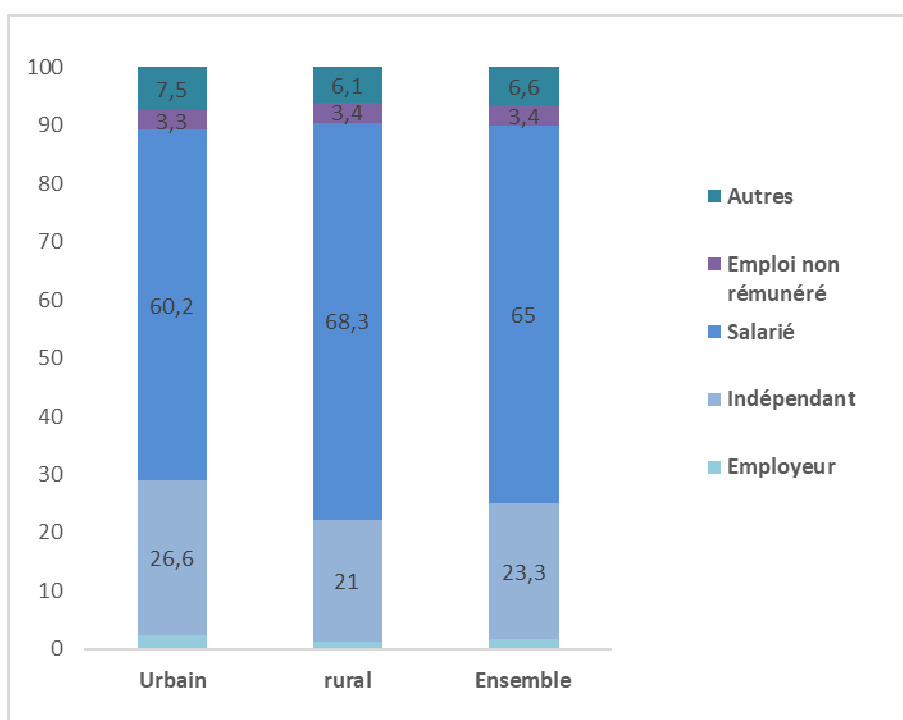
Source : RGPH 2024

La répartition des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, au niveau provincial, selon la situation dans la profession, tableau n° 30, révèle la primauté du statut de salarié (65%), en seconde position, il y a les indépendants (23,3%), et en troisième position les emplois non rémunérés, "aide familial" et "apprenti", (3,4%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 1,7%. La même structure est observée au niveau régional, avec une proportion importante des salariés (65,3%) et des indépendants (23,3%) et moins importante pour les employeurs (2,8%).

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés qui prédomine aussi bien en milieu urbain (60,2%) qu'en milieu rural

(68,3%) suivi des indépendants (26,6% en milieu urbain et 21% en milieu rural). Par contre, et étant donné la vocation agricole du milieu rural, le poids du statut « aide familial » est plus observé en milieu rural avec 2,7% de l'ensemble des actifs ruraux.

Graphique n°20 : Actifs occupés âgés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)



Source: RGPH 2024

La distribution des actifs occupés âgés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (26%) qui l'emportent sur les femmes (8,5%), soit plus de 17 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut "Salarié", puisque les femmes prédominent avec 22 points d'écart, soit 83,9% pour les femmes contre 61,5% pour les hommes.

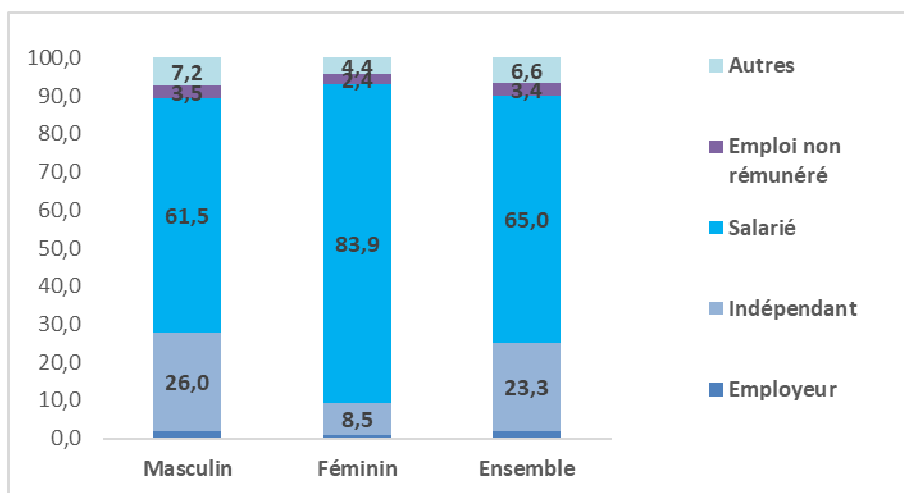
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Tableau n°31: Actifs occupés âgés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Employeur	1,8	0,8	1,7
	Indépendant	26,0	8,5	23,3
	Salarié	61,5	83,9	65,0
	Aide familial	2,0	1,6	2,0
	Apprenti	1,5	0,8	1,4
	Coopérateur/Associé	2,4	1,3	2,3
	Autres	4,7	3,1	4,4
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Employeur	3,1	1,9	2,8
	Indépendant	27,4	10,3	23,3
	Salarié	60,0	82,2	65,3
	Aide familial	1,8	1,7	1,8
	Apprenti	1,2	0,5	1,0
	Coopérateur/Associé	2,6	0,9	2,2
	Autres	3,8	2,6	3,5
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n°21 : Actifs occupés âgés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)



Source: RGPH 2024

3. Chômage

Le taux de chômage provincial, qui se situe en 2024 à 25,1%, est largement supérieur aux taux enregistrés aux niveaux national (21,3%) et régional (19,8%).

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citadins trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (27,4%) dépasse celui rural (23,5%). Ce constat est le même pour chacun des deux sexes.

Tableau n° 32 : Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	26,2	22,9	24,1
	Féminin	31,0	28,2	29,9
	Total	27,4	23,5	25,1
Région	Masculin	19,0	17,8	18,7
	Féminin	22,9	23,5	23,0
	Total	20,2	18,4	19,8
National	Masculin	19,7	20,7	20,1
	Féminin	25,5	28,5	25,9
	Total	21,2	21,4	21,3

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent plus facilement que les femmes dans le marché de travail, puisque le taux de chômage féminin dépasse celui masculin de 5,8 points, soit 29,9% contre 24,1%.

4. Evolution des principaux indicateurs de l'activité économique

Tableau n°33 : Les principaux indicateurs de l'activité (%)

		2014	2024	Ecart	
Taux net d'activité	Urbain	Masculin	73,2	62,1	-11,1
		Féminin	23,5	19,3	-4,2
		Ensemble	47,3	39,8	-7,5
	Rural	Masculin	81,1	67,0	-14,1
		Féminin	13,5	8,7	-4,8
		Ensemble	47,7	38,2	-9,5
	Ensemble	Masculin	77,8	65,1	-12,7
		Féminin	17,9	13,1	-4,8
		Ensemble	47,5	38,8	-8,7
Taux de chômage	Urbain	Masculin	19,0	26,2	7,2
		Féminin	39,9	31,0	-8,9
		Ensemble	24,4	27,4	3,0
	Rural	Masculin	10,8	22,9	12,1
		Féminin	31,2	28,2	-3,0
		Ensemble	13,6	23,5	9,9
	Ensemble	Masculin	14,0	24,1	10,1
		Féminin	36,2	29,9	-6,3
		Ensemble	18,2	25,1	6,9

Source : RGPH 2014 et 2024

L'examen du tableau n°33, ci-dessus, montre que la participation de la population à l'activité économique, a connu un certain ralentissement depuis le dernier recensement. En effet, l'offre de travail s'est rétrécie de 8,7 points de pourcentage depuis 2014, en passant de 47,5% à 38,8% en 2024.

Selon le milieu de résidence, c'est au niveau du milieu rural où la chute des taux nets d'activité a été la plus remarquable notamment chez les hommes puisqu'ils sont passés de 81,1% en 2014 à 67% en 2024, soit un recul de 14,1 points.

Selon le sexe, ce sont les femmes rurales qu'ont enregistré les taux les plus faibles (8,7% en 2024), soit une dégradation de 4,8 points.

Deux facteurs pourraient être à l'origine de cette situation : il y a d'abord le retour à l'inactivité, notamment pour les femmes du milieu rural (baisse de la population active rurale féminine) et la migration vers d'autres pôles économiques attractifs (la ville de Kénitra entre autres).

Par ailleurs, le taux de chômage provincial a connu une hausse importante au cours de la période intercensitaire puisqu'il est passé de 18,2% en 2014 à 25,1% en 2024, soit une augmentation de presque 7 points. Cette hausse globale a été essentiellement le fait du milieu rural dont le niveau de chômage a augmenté de presque dix points de pourcentage, notamment celui des hommes ruraux (12,1 points).

Chapitre 4 : Conditions d'habitat

Chapitre 4 : Conditions d’habitat

Le droit au logement et l’accès à de bonnes conditions d’habitation constituent l’une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l’analyse des principaux indicateurs des conditions d’habitation, dont notamment, le type d’habitat, le statut d’occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, tableau n° 34, montre, qu’au niveau provincial, 64,8% des ménages occupent un logement de type "maison marocaine", contre 57,3% au niveau de la région. Le "logement rural" vient en deuxième position avec 24,8% (12,8% pour la région), suivi par l’habitat sommaire ou bidonville avec 7,9% (3,4% pour la région). Cependant, seulement deux ménages sur 100 habitent un logement de type "villa" ou "appartement", contre au moins 25 ménages sur 100 au niveau régional.

Tableau n°34 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

Type de logements	Province			Région		
	U	R	E	U	R	E
Villa / Étage de villa	1,4	0,2	0,7	3,3	0,6	2,7
Appartement	2,6	0,0	1,2	30,3	0,8	23,1
Maison marocaine	80,7	52,8	64,8	62,4	41,2	57,3
Maison sommaire / Bidonville	14,5	3,0	7,9	2,7	5,6	3,4
Logement rural	0,3	43,3	24,8	0,5	50,7	12,8
Autre	0,5	0,7	0,6	0,7	1,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Selon le milieu de résidence, c'est l'habitat de type «maison marocaine» qui prédomine en milieu rural avec 52,8%, suivi par l'habitat de type «logement rural» (43,3%) et l'habitat sommaire ou bidonville (3%). Les ménages occupant les "villas / appartements" ne représentent que 0,2%.

En milieu urbain, 80.7% des ménages logent une "maison marocaine". Loin derrière, "l'habitat sommaire ou bidonville" est occupé par 14,5% des ménages, suivi par les "villas / appartements" (4%).

2. Nombre de pièces du logement occupées par le ménage

En 2024, 53,1% des ménages sédentaires de la province de Sidi Slimane occupent des logements constitués de 1 ou 2 pièces (43,9% au niveau régional et 46,2% à celui national) et 47% habitent des logements de 3 pièces et plus (56,1% à l'échelle régional et 53,8% pour l'ensemble du pays).

Tableau n°35 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence (%)

		1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces et plus	Total
Province	Urbain	16,4	39,0	27,3	17,3	100,0
	Rural	11,8	39,5	30,2	18,5	100,0
	Ensemble	13,8	39,3	29,0	18,0	100,0
Région	Urbain	10,4	30,6	39,7	19,3	100,0
	Rural	14,4	38,1	30,2	17,3	100,0
	Ensemble	11,4	32,5	37,4	18,7	100,0
National	Urbain	11,3	32,2	37,1	19,4	100,0
	Rural	14,7	36,6	31,0	17,7	100,0
	Ensemble	12,5	33,7	35,0	18,8	100,0

Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, il y a plus de ménages urbains occupants des logements d'au plus 2 pièces (55,4%) que de ménages ruraux (51,3%). Ce constat s'inverse au niveau régional avec respectivement (41,0% contre 52,5%) ainsi que national (43,5% contre 51,3%).

3. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation au niveau provincial, tableau n°36, montre que 77,8% des ménages, sont soit propriétaires de leurs logements, soit en phase d'accès à la propriété, contre seulement 69,4% au niveau régional. Ce constat est inversé pour le statut « locataire » avec respectivement 8,2% et 19,7%. Quant à ceux logés gratuitement ou occupant des logements de fonction, ils représentent 13,9% et 10,9% respectivement.

Tableau n°36: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	62,2	89,6	77,8	63,9	86,7	69,4
Locataire	18,4	0,6	8,2	25,6	1,4	19,7
Autres	19,4	9,8	13,9	10,6	12,0	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

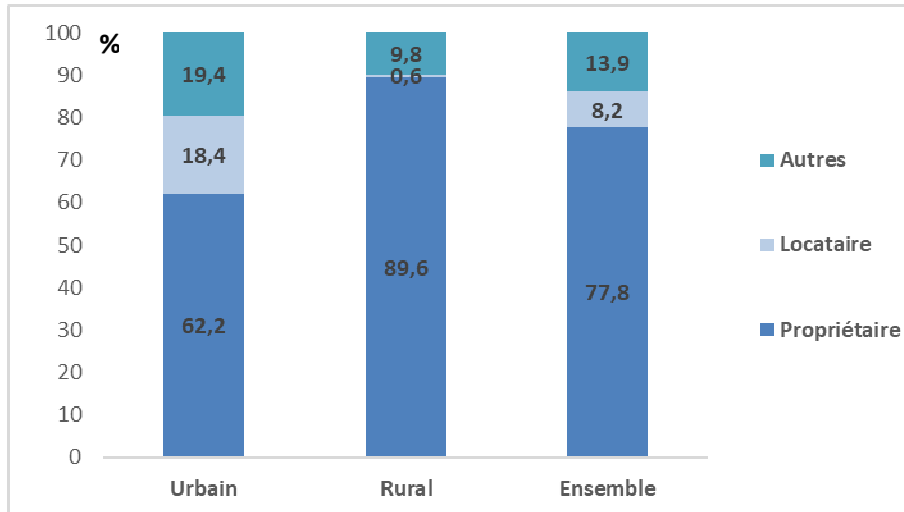
En milieu rural, la quasi-totalité des ménages sont propriétaires¹¹ de leurs logements (89,6%) et 9,8% sont logés gratuitement¹². La notion de location de logement est en revanche presque inexistante dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 0,6%.

En milieu urbain, 62,2% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété, 18,4% sont "locataires" et 19,4% sont logés gratuitement ou occupent un logement de fonction.

¹¹ Y compris ceux accédant à la propriété.

¹² Y compris les logements de fonction.

Graphique n°22 : Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (%)



Source: RGPH 2024

4. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, tableau n°37, révèle que 26,6% des ménages occupent un logement construit au cours de la période intercensitaire (2014-2024), 31,4% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans , 33,4% logent des constructions dont l'âge se situe entre 20 et 49 ans et , en fin, seul 8,6% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus.

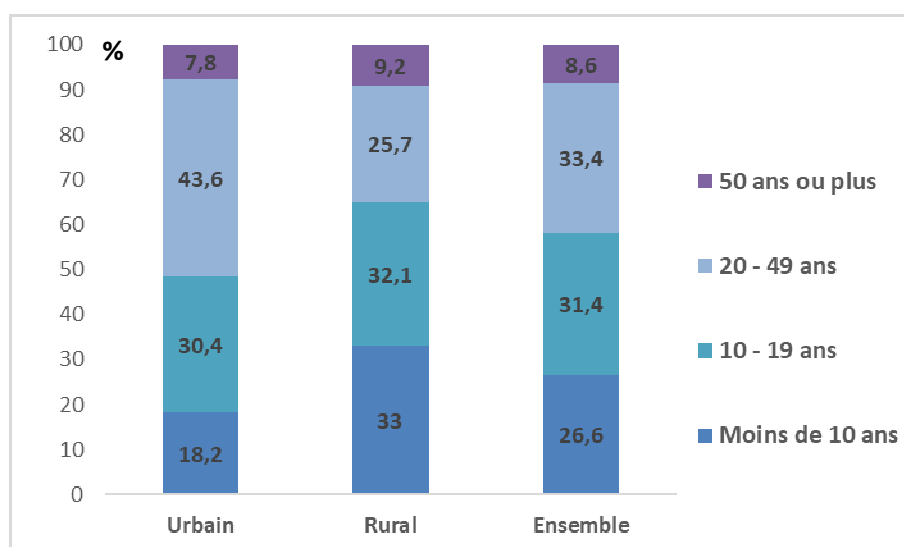
Comparée à la région, les efforts fournis dans le domaine du bâtiment au niveau de la province ont permis de rattraper, voire même, dépasser la dynamique enregistrée au niveau de la région lors des deux dernières décennies. En effet, 58% des ménages de la province occupent des logements dont l'ancienneté ne dépassant pas 20 ans, contre 52,2% pour l'ensemble de la région.

Tableau n°37 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

Ancienneté du logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	18,2	33,0	26,6	24,8	25,7	25,0
10 - 19 ans	30,4	32,1	31,4	26,1	30,5	27,2
20 - 49 ans	43,6	25,7	33,4	43,2	32,1	40,5
50 ans ou plus	7,9	9,2	8,6	5,9	11,7	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n°23 : Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)



Source: RGPH 2024

5. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

5.1. Equipements de base

Tableau n°38 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)

Equipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	97,5	94,9	96,0	98,6	94,7	97,7
W.C	98,5	93,4	95,6	99,6	91,7	97,7
Pièce d'eau	61,7	62,5	62,2	80,4	54,7	74,1
Eau Courante	91,1	53,2	69,4	96,7	31,4	80,8
Electricité	90,9	85,2	87,7	98,7	89,0	96,4

Source : RGPH 2024

Au niveau provincial, 87,7% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (96,4% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 90,9 % en milieu urbain et à 85,2 % en milieu rural (respectivement 98,7% et 89% au niveau régional).

Presque 7 ménages parmi 10 (69,4%) sont raccordés au réseau public d'eau potable. Ce taux de raccordement reste inférieur à la moyenne régionale (80,8%). Selon le milieu de résidence, le taux de branchement s'élève à 91,1% en milieu urbain et à 53,2% en milieu rural. Notons aussi que le milieu rural de la province de Sidi Slimane est marqué par une certaine avancée par rapport au rural de la région dont le taux de raccordement ne dépasse guère 31,4%.

Concernant les autres équipements du logement, il est à noter que 96% des ménages disposent d'une cuisine (97,5% en milieu urbain et 94,9% en milieu rural), 95,6% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (98,5% en milieu urbain et 93,4% en milieu rural), et 62,2% de ménages disposent d'une pièce d'eau (61,7% en milieu urbain et 62,5% en milieu rural).

5.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Tableau n°39 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	87,1	5,3	40,4	94,4	7,6	73,2
Fosse septique	8,2	49,8	31,9	4,3	49,4	15,2
Autre	4,6	44,9	27,7	1,4	43,1	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Au niveau provincial, 40,4 % des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement. Tandis que les ménages non raccordés (59,6%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 87,1% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 5,3% des ménages bénéficient de ce service.

5.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Tableau n°40 : Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	56,9	9,9	30,1	76,3	7,6	59,5
Camion commun / privé	36,6	5,1	18,6	21,2	3,3	16,8
Autre	6,4	84,9	51,3	2,6	89,1	23,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Il existe une grande disparité entre ménages citadins et ménages ruraux quant aux modes utilisés pour évacuer les déchets ménagers.

En effet, en milieu urbain, 56,9% des ménages de la province utilisent les bacs à ordures de la commune (76,3% au niveau de l'urbain régional), 36,6% se débarrassent des déchets par voie de camion commun ou privé (21,2% au niveau de l'urbain régional). Enfin, 6,4% des ménages citadins de la province utilisent d'autres moyens contre 2,6% au niveau de l'urbain régional.

En milieu rural, la quasi-totalité des ménages se débarrassent encore des déchets par d'autres moyens tels que le rejet dans la nature (84,9% au niveau provincial et 89,1% au niveau régional).

5.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Le gaz constitue la principale source d'énergie pour la cuisson, et ce à tous les niveaux territoriaux. La quasi-totalité utilise le gaz (96%). Le même constat est remarqué au niveau régional (97,5%).

Tableau n°41: Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)

Mode de cuisson	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,4	93,6	96,0	99,2	92,4	97,5
Électricité	0,2	0,3	0,3	0,6	0,3	0,5
Charbon	0,2	1,8	1,1	0,0	0,9	0,3
Bois énergie	0,0	4,1	2,4	0,1	6,0	1,5
Autre	0,3	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

6. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

Tableau n°42 : Evolution des principaux indicateurs des conditions d'habitat des ménages (%)

		2014			2024		
		U	R	E	U	R	E
Type de logements	Villa	3,2	0,7	1,9	1,4	0,2	0,7
	Appartement	2,4	0,1	1,1	2,6	0,0	1,2
	Maison marocaine	71,3	32,2	50,3	80,7	52,8	64,8
	Habitat Sommaire	20,2	1,5	10,2	14,5	3,0	7,9
	Logement rural	2,1	64,1	35,4	0,3	43,3	24,8
	Autres	0,8	1,3	1,1	0,5	0,7	0,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut d'occupation	Propriétaire	66,2	90,9	79,5	62,2	89,6	77,8
	Locataire	21,2	0,7	10,1	18,4	0,6	8,3
	Autres	12,6	8,4	10,4	19,4	9,8	13,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Equipements de base	Eau Courante	85,6	44,9	63,7	91,1	53,2	69,4
	Electricité	89,5	83,1	86,1	90,9	85,2	87,7
	Réseau public d'assainissement	84,2	4,8	41,6	87,1	5,3	40,4

Source : RGPH 2014 et 2024

L'analyse de l'évolution des conditions d'habitat des ménages de la province, tableau n°42, au cours de la dernière décennie, a permis de déceler une certaine performance positive qui s'étend à l'ensemble des indicateurs, et qui reflète une amélioration réelle des conditions d'habitat des ménages de la province:

a) Type de logement :

La typologie du logement a connu un changement notable entre 2014 et 2024. En effet, la part des logements de type « maison marocaine »

a connu une hausse de 14,5 points en passant de 50,3% en 2014 à 64,8% en 2024. Ceci s'est opéré aux dépens de types « logement rural » dont la part a chuté de 10,6 points en passant de 35,4% en 2014 à 24,8% en 2024, et l'habitat sommaire qui a régressé de 2,3 points (10,2% en 2014 contre 7,9% en 2024). La part des villas a aussi, connu une baisse de 1,2 point (0,7% en 2024 contre 1,9% en 2014).

En milieu urbain, la part des ménages résidant un habitat de type sommaire a diminué (-5,7 point) puisqu'elle est passée de 20,2% en 2014 à 14,5% en 2024. Aussi, les ménages logeant un habitat de type rural ont vu leur part baisser de 1,8 point de pourcentage. Cette baisse a profité aux autres types de logements, notamment le type « maison marocaine » (+ 9,4 points : de 71,3% à 80,7%).

En milieu rural, il est à noter la hausse de la part des ménages résidant des logements de type « maison marocaine » de 20,6 points en passant de 32,2% en 2014 à 52,8% en 2024. Ceci s'est opéré aux dépens de type « logement rural » dont la part a régressé de 20,8 points, passant de 64,1% en 2014 à 43,3% en 2024.

b) Statut d'occupation :

La part des ménages urbains propriétaires de leurs logements a baissé de 4 points en 10 ans (62,2% en 2024 contre 66,2% en 2014). La même tendance est observée pour le statut « locataire » dont la part a baissé de 2,8 points (en passant de 21,2% en 2014 à 18,4% en 2024). Ceci au profit du statut « logement gratuit et logement de fonction » qui a augmenté de 6,8 points, passant de 12,6% à 19,4% durant la période intercensitaire.

En milieu rural, aussi une légère baisse des statuts « propriétaire » et « locataire » est observée au profit du statut « logement de fonction et logement gratuit » dont le taux est passé de 8,4% en 2014 à 9,8% en 2024 (+1,4 points).

c) Principaux équipements de base :

L'analyse de l'évolution des indicateurs reflétant l'accès des ménages aux équipements de base, entre 2014 et 2024, témoigne de leur nette amélioration que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Ainsi, dans les villes, la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est appréciée de près de 5,5 points en passant de 85,6% à 91,1%. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité, quant à lui, a gagné plus de 1,4 point (89,5% en 2014 à

90,9% en 2024). Enfin, le taux d'accès au réseau public d'assainissement s'est amélioré de 2,9 points en passant de 84,2% en 2014 à 87,1% en 2024.

En milieu rural, l'appréciation des indicateurs d'accès aux services de base a été beaucoup plus visible. En effet, le taux de raccordement au réseau public d'électricité s'est apprécié de 2,1 points (85,2% en 2024 contre 83,1% en 2014). Et la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est appréciée de 8,3 points en passant de 44,9% en 2014 à 53,2% en 2024. La même tendance est observée quant au taux de raccordement au réseau public des eaux usées, en passant de 4,8% en 2014 à 5,3% en 2024 (+0,5 point).

ANNEXE STATISTIQUE

Annexe statistique

Tableau n°1A : Population régionale alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,0	1,2	27,7	67,8
	Féminin	99,1	1,1	29,5	68,1
	Total	99,0	1,2	28,6	67,9
Rural	Masculin	99,7	0,5	6,3	36,6
	Féminin	99,7	0,6	8,7	39,8
	Total	99,7	0,5	7,3	37,9
Ensemble	Masculin	99,2	1,1	22,5	60,2
	Féminin	99,2	1,0	25,4	62,6
	Total	99,2	1,0	23,9	61,3

Source : RGPH 2024

Tableau n°2A : Population nationale alphabétisée âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,1	1,5	24,4	64,1
	Féminin	99,1	1,4	26,1	64,6
	Total	99,1	1,5	25,2	64,3
Rural	Masculin	99,4	1,6	8,6	40,7
	Féminin	99,3	1,7	11	44,2
	Total	99,3	1,6	9,6	42,1
Ensemble	Masculin	99,2	1,5	19,3	56,5
	Féminin	99,2	1,5	22	59,1
	Total	99,2	1,5	20,5	57,7

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Tableau n°3A: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	17,9	28,1	23	37,9	51,5	44,5	24	34,7	29,4
Préscolaire	2	1,6	1,8	1,4	1,2	1,3	1,8	1,5	1,7
Primaire	24,5	21	23	30,8	26,3	28,6	26	22,5	24,4
Collégial	19,7	16,1	18	19,7	12,3	16,1	20	15	17,3
Secondaire	19,1	16,6	18	7,3	5,7	6,5	16	13,5	14,5
Supérieur	16,8	16,6	17	2,9	3,1	3	13	12,7	12,6
Total	100	100	100	100	100,1	100	100	99,9	99,9

Source : RGPH 2024



المنكوبية السامية للتخصيصة

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

Haut-Commissariat au Plan

DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-KENITRA

7 Avenue Idriss Alakbar, Hassan-Rabat-Maroc

BP: 8823 Hassan-Rabat 10090

Tél : 00 212.0537.73.42.97/57/77

Fax: 00 212.0537.73.42.49

[https:// www.hcp.ma/region-rabat](https://www.hcp.ma/region-rabat)

[https:// www.hcp.ma/region-kenitra](https://www.hcp.ma/region-kenitra)